



Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Afrique	AFRIQUE DU SUD Violences sur les immigrés, Un néo-apartheid grandissant	2010.07.14
Afrique	BURKINA FASO Me Bénéwendé SANKARA, chef de file de l'opposition « Le 19 juillet, si notre représentant n'intègre pas la CENI, nous la quittons »	2010.07.14
Afrique	COTE D'IVOIRE Election Présidentielle Laurent Gbagbo « Cette fois, la date sera la dernière »	2010.07.14
Afrique	GUINEE • Le second tour aura lieu le 1er août	2010.07.14
Afrique	NIGER • Ultimatum pour l'otage français	2010.07.14
Afrique	SOUDAN • Omar El-Béchir, accusé de génocide au Darfour	2010.07.14
Afrique	FRANCE MÉDIAS « Il n'y a pas de dictature en Afrique francophone »	2010.07.14
Afrique	FRANCE Un défilé du 14 juillet controversé	2010.07.14
Afrique	FRANCE Benjamin BOUKPETI choisi pour la collaboration ?	2010.07.15
Afrique	FRANCE « C'est nous les Africains qui revenons de loin... »	2010.07.15
Afrique	FRANCE Un défilé « africain » du 14 juillet contesté aux Champs-Élysées	2010.07.14
Afrique	FRANCE • La France-à-fric défile sur les Champs-Élysées	2010.07.15
Afrique	FRANCE Le défilé du 14 juillet, un grand moment de télé	2010.07.14
Afrique	GABON Ali Bongo à Paris pour la fête du 14 juillet	2010.07.14
Afrique	GABON Ali Bongo au chevet de la SEEG ?	2010.07.14
Afrique	NIGERIA La compagnie pétrolière nationale du Nigeria « insolvable »	2010.07.14
Afrique	SOUDAN Accusation de génocide contre El Béchir	2010.07.14
Afrique	CULTURE TOGO Danses du Togo avec AKROWA	2010.07.12
Afrique	FRANCAFRIQUE Des expositions coloniales au défilé du 14 juillet	2010.07.14
Afrique	ECONOMIE Les business women africaines visitent Paris Pionnières	2010.07.15
Afrique	ECONOMIE Faible reprise d'activités incite à consolidation des bases croissance dans UEMOA	2010.07.16
Afrique	ECONOMIE BCEAO un nouvel élan pour la croissance économique	2010.07.15
Afrique	ENERGIE - Le gazoduc ouest-africain sous pression	2010.07.16
Afrique	PRESSE Mort de Pius Njawé Une plume s'est brisée	2010.07.14
Amérique	ÉTATS-UNIS • Obama monte enfin au créneau sur l'immigration	2010.07.14
Diaspora	TOGO Francois BOKO au Benin Visite de tous les dangers	2010.07.14
Economie	TOGO NIOTO dans la tourmente Le DG menace de licenciement, les employés observent un sit-in et déposent un préavis de grève	2010.07.14
Economie	TOGO La BIDC lance une opération d'emprunt obligataire de 30 milliards CFA	2010.07.16
Environnement	TOGO Deux gigantesques trous abandonnés au Grand marché de Lomé depuis plusieurs mois	2010.07.15
Finance	TOGO Micro-finance Affaire ReDéMaRe Le gouvernement pouvait-il l'éviter?	2010.07.13
Finance	TOGO Micro-finance RéDéMaRe lance des appels au calme	2010.07.13
Médias	TOGO Les programmes et émissions radio et télévision chinoises bientôt en FM et UHF	2010.07.14
Politique	TOGO L'église catholique ne rendra pas public son rapport sur l'observation électorale	2010.07.15
Politique	TOGO Organisation des locales- Le pouvoir contraint par L'UE, L'UFC l'agneau à immoler	2010.07.15
Politique	TOGO Il est temps de réorganiser l'opposition togolaise	2010.07.15
Politique	TOGO Kpatcha était-il vraiment un obstacle à la bonne gestion du Togo ?	2010.07.14
Politique	TOGO L'accord intervenu entre Gilchrist Olympio et le RPT en danger	2010.07.14

Afrique AFRIQUE DU SUD Violences sur les immigrés, Un néo-apartheid grandissant

La fièvre de la coupe du monde 2010, que l'Afrique du Sud a organisée et brillamment réussie, est à peine retombée que le Pays de Nelson Mandela fait de nouveau parler de lui en mal : en effet, des dizaines d'immigrés se sont réfugiés dans des commissariats dans l'ouest de la nation arc-en-ciel par suite d'une série de pillages dans des boutiques de commerçants étrangers. Cela a eu pour effet d'alimenter les craintes d'une nouvelle vague de violences xénophobes. Ils sont estimés à cent vingt-quatre, les expatriés à être allés chercher la sécurité dans cinq stations de police de la province du Western Cape le lundi 12 juillet 2010. La veille, ils étaient encore plus nombreux en ces lieux pour cause d'incidents qualifiés de pas très violents mais ayant provoqué quelques blessures légères et des destructions de biens.

Aucune précision sur les nationalités concernées par les attaques n'a été donnée, mais on sait que de par le passé ce sont surtout les Zimbabwéens qui en étaient les plus visés. On se rappelle, en 2008, l'élan xénophobe avait causé la mort de 62 personnes et des milliers de déplacés dans les quartiers les plus pauvres d'Afrique du Sud. En 2009, ce sont des immigrés résidents du Cape qui ont trouvé refuge notamment au camp de Doorns. Entre 40 000 et 50 000 immigrés illégaux se cachent aujourd'hui dans une soixantaine d'immeubles abandonnés, pour fuir le « ménage » que les Sud-africains ont promis de faire après le grand rendez-vous du football mondial. La Police y débarque régulièrement et leur enjoint de retourner dans leur pays qu'ils ont quitté pour la plupart pour des raisons de violences politiques ou attirés par le mirage de la prospérité de l'Afrique du Sud. Les Red Ants (Les fourmis noires), qui appartiennent, elles, aux agences privées, y apportent leur part en vidant les squats sans ménagement.

Le taux de chômage en Afrique du Sud dépasse 40%, et la perte d'emploi est continuelle. Dans une telle situation, les étrangers sont facilement accusés de "voler" des jobs, de monopoliser les rares emplois disponibles et d'alimenter la criminalité. Le chauvinisme est aujourd'hui une réalité chez les Sud-Africains, et le révérend Paul Verryn de la Central methodist church l'illustre si bien quand il dit : « La xénophobie est dans nos gènes. Ici en Afrique du Sud, on a tous appris à haïr quelqu'un ».

Les événements qui se produisent présentement au pays des Zoulou sont très inquiétants et viennent ternir la belle image que le monde s'est forgé de lui lors du mondial qui vient de s'achever. Les habitants de ce beau pays, en réalité, ne connaissent pas bien le continent noir et ses différents peuples, qui ont pourtant défendu leur cause pendant les durs moments de leur histoire. Cela est sans doute le résultat de l'ostracisme dans laquelle ils ont été enfermés des années durant, du fait de l'apartheid.

On assiste à un retour de la violence, à un néo-apartheid qui risque d'altérer le climat entre la nation arc-en-ciel et ses voisins immédiats. Cela pourrait même l'isoler du reste des autres Etats du continents réunis au sein de l'Union africaine (UA) dont le leitmotiv reste l'unité de l'Afrique pour relever les grands défis du développement. Mais cette unité sera-t-elle jamais possible avec de tels incidents ? Les autorités sud-africaines, qui ne parlent que de rumeurs de menaces de violences, promettent d'intervenir mais depuis, rien. Jean Ping, le secrétaire général de l'UA, doit certainement s'arracher les cheveux avec cette nouvelle situation, qui ne manquera pas de saper ses énormes efforts pour une Afrique unie et prospère, fière de ses fils et filles. Prions alors pour que la paix soit le quotidien des Africains du Sud et de leurs hôtes et qu'elle dure pour toujours.

D. Evariste Ouédraogo

L'Observateur

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Afrique BURKINA FASO Me Bénéwendé SANKARA, chef de file de l'opposition « Le 19 juillet, si notre représentant n'intègre pas la CENI, nous la quittons »

Me Bénéwendé Stanislas Sankara, le chef de file de l'Opposition burkinabè a animé hier 12 juillet 2010, une conférence de presse au siège du PAI à Bilbalogo. Deux points étaient à l'ordre du jour à ce face-à-face avec les journalistes : la composition de la CENI qui est aujourd'hui "majoritairement de la mouvance présidentielle" et le fichier électoral. Sur la question de la CENI, Me Sankara menace de retirer les éléments de l'Opposition, si sous huitaine, une solution n'est pas trouvée. "Aujourd'hui, la CENI n'a plus sa composition tripartite. Elle est composée de 6 personnalités de la majorité présidentielle et 4 personnalités de l'opposition politique, ceci depuis que l'ADF/RDA a opté clairement pour la majorité présidentielle suite à la loi portant statut de l'opposition politique et ceci suite au refus du gouvernement depuis plus de 5 mois de procéder au remplacement de M. Saïdou Ouédraogo, militant ADF/RDA (siégeant auparavant au titre de l'opposition) par M. Wilfried Prosper Bako, dûment désigné par l'Assemblée générale des partis politiques de l'opposition en sa session du 11 février 2010".

Paroles de Me Bénéwendé Sankara. Le ton est donné, pour le chef de file de l'Opposition burkinabè, la CENI est déséquilibrée, car à présent "majoritairement présidentielle". Et Me Sankara d'égrener les différentes correspondances adressées à la CENI, au MATD, les audiences avec le MATD, le président de l'Assemblée nationale pour demander la réparation de cette injustice. En vain, depuis le 12 février 2010, les autorités, foi de Me Sankara, sont restées sourdes à leur sollicitation. Selon ce dernier, "ayant épuisé toutes les voies légales et de dialogue", le chef de file exige que "dans un délai de sept (7) jours, à compter de ce 12 juillet 2010, le remplacement de Saïdou Ouédraogo par Wilfried Prosper". En ce qui concerne le fichier électoral, le patron de l'Opposition burkinabè estime qu'à "4 mois de l'élection présidentielle, la CENI ne possède pas de fichier électoral". Une situation savamment entretenue, selon l'opposant, qui explique certains faits tels que : "Les opérations commandos, désordonnées et massives d'établissement et de délivrance d'actes de naissance (pour ne pas dire actes de nuisance) par les administrations locales". Il condamne la même opération relative aux CNIB, la modification du Code électoral... Eu égard à tous ces faits, Me Sankara pense que la CENI "se retrouve aujourd'hui dépossédée de sa compétence d'élaboration du fichier électoral au profit de l'ONI qui, visiblement, montre des limites sérieuses et est par ailleurs discréditée par une forte odeur de détournement de plus de 300 millions de F CFA, selon la Cour des comptes".

Tout en mettant en exergue la faiblesse du nombre d'inscrits, 3 millions sur un potentiel de 8 millions, Me Sankara a fustigé l'absence de carte d'électeur infalsifiable, et l'attitude du chef de l'Etat, Blaise Compaoré, qui préfère les médiations aux problèmes domestiques. De ce fait, si sous huitaine, c'est-à-dire le 19 juillet prochain, l'Opposition n'est pas entrée dans ses droits, celle-ci se retirera de la CENI. Ce retrait signifie-t-il aussi boycott de la présidentielle du 21 novembre 2010 ? "Nous n'avons pas discuté de cela, donc je ne peux pas l'affirmer, nous donnons un délai d'une semaine aux pouvoirs publics pour faire respecter la loi. Maintenant, si la CENI passe outre et organise les élections, nous en tirerons les conséquences. La CENI n'est pas qualifiée pour organiser des élections sans l'Opposition, cela veut dire qu'il n'y aura pas d'élections dans ce pays, dans ces conditions". Pourquoi les autorités contactées n'ont-elles pas intégré le représentant de l'Opposition ? "Nous avons évoqué le problème avec le MATD, le ministre nous a dit que l'éthique politique devait amener le représentant de l'ADF/RDA à rendre le tablier. Et que dans la semaine à venir, il va prendre ses responsabilités et le remplacer par Wilfried Prosper Bako, cela fait plus d'un mois, qu'on attend", a répondu Emile Paré, qui faisait partie de la délégation qui a été reçue en audience par le ministre Clément Sawadogo.

L'inter Afrique COTE D'IVOIRE Election Présidentielle Laurent Gbagbo « Cette fois, la date sera la dernière »

Lundi, 07.12.2010, 12:37pm (GMT)

Recevant dans son village natal à Mama, hier dimanche 11 juillet 2010, le peuple Dan qu'accompagnait, pour la circonstance, les Mahou et les Wê, le chef de l'Etat Laurent Gbagbo a promis que cette fois-ci, la date de la présidentielle, qui sera fixée dans quelques semaines, sera la dernière.



« Dans les semaines qui viennent, on va connaître la date des élections, la dernière. Pour cette campagne, on va se battre. Je vous la confie et ce sera une bataille pour toute la Côte d'Ivoire », a-t-il soutenu. Prévue pour 14h, puis 16h, la rencontre a finalement débuté à 18h05. Et pour cause, selon les hôtes du chef de l'Etat, les 16 cars qu'ils avaient loués la veille pour la rencontre ont refusé de bouger hier du fait de certaines personnes qui ne voulaient pas de cette cérémonie. Une situation que le chef de l'Etat a qualifiée de malheureuse, surtout en Afrique où, dit-il, les gens conçoivent mal la politique.

« Nous sommes les porte-étendard de la Côte d'Ivoire tandis que les autres candidats sont les porte-étendard de l'étranger. Nous sommes de ceux qui veulent que la Côte d'Ivoire reste debout. C'est cette bataille que nous devons livrer et gagner », a-t-il déclaré. A ses hôtes, le président Gbagbo a indiqué que la politique est une affaire de garçon et « un garçon ne doit pas avoir peur ». « Ce que je dis inlassablement à tous les Ivoiriens, c'est qu'on est chez nous ici. Or quand on est chez soi, on ne doit pas avoir peur de quelqu'un », a-t-il conseillé. Avant de renchérir par cet adage :

« Chez nous, on nous apprend qu'on peut humilier un homme partout, mais jamais chez lui. C'est pourquoi, je n'ai pas peur de quelqu'un, ni de quelque chose ». Au dire du président Gbagbo, le pire qui pourrait lui arriver dans son combat, c'est la mort et il s'est dit déterminé à se battre avant de mourir « parce qu'il est chez lui en Côte d'Ivoire ».

Quant au porte-parole des populations, Aimé Jacquet Florent, doyen des cadres de Man, il a annoncé une bonne nouvelle au président Gbagbo. Il lui a indiqué que les masques et les ancêtres sont favorables à sa candidature et qu'il peut aller aux élections rassuré. « Avant le dépôt de votre candidature, vous nous avez envoyé, le samedi 9 octobre 2009, une délégation pour demander notre caution. Si nous n'avons pas répondu depuis maintenant 9 mois et 2 jours, c'est parce que les sacrés et les ancêtres n'avaient pas réagi.

Il y a une certaine période pour que les sacrés et les mannes répondent à une préoccupation. C'est maintenant qu'ils viennent d'avoir une réponse favorable », a-t-il soutenu, avant de dénoncer les manœuvres de ceux qui ont tenté de les empêcher de venir rencontrer le président Gbagbo.

Blaise BONSIE (correspondant régional)
L'inter

**Afrique GUINEE • Le second tour aura lieu le 1er août**

13.07.2010

Le second tour de l'élection présidentielle, prévu initialement le 18 juillet, aura finalement lieu le 1er août a indiqué la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Cette dernière justifie ce report par les nombreuses plaintes reçues depuis la proclamation des résultats provisoires du premier tour par la Cour suprême. A en croire la Ceni, 21 des 24 candidats à l'élection présidentielle du 27 juin ont déposé des recours pour irrégularité, [note Walfadjri](#). En attendant, les tractations se multiplient. Les anciens Premiers ministres Sidya Touré de l'Union des forces républicaines (Ufr) et Lansana Kouyaté du Parti de l'espoir pour le développement national (Pedn) sont sollicités par Cellou Dalein Diallo de l'Union des forces démocratiques de Guinée (Ufdg) arrivé en tête avec près de 40 % des suffrages exprimés et Alpha Condé du Rassemblement du peuple de Guinée (Rpg) (21 % des voix).

**Afrique NIGER • Ultimatum pour l'otage français**

13.07.2010

Aqmi (Al-Qaida au Maghreb islamique), qui a revendiqué l'enlèvement du Français Michel Germaneau, le 22 avril dans le nord du Niger, a posé un ultimatum le 12 juillet [rapporte](#) le quotidien algérien *L'expression*. "Les moudjahidin ont décidé d'accorder une prolongation à la France, mais celle-ci n'excédera pas quinze jours", a fait savoir l'organisation islamiste qui souhaite un échange de prisonniers détenus sur le sol Africain. Les dernières preuves de vie du retraité français remontent au 14 mai. Les ravisseurs avaient alors diffusé un message audio dans lequel on entendait l'homme, malade du cœur, se plaindre du manque de médicaments et de la chaleur. Nicolas Sarkozy a fait part de son "inquiétude brûlante" au sujet de Michel Germaneau. En juin 2009, Edwin Dyer, un touriste britannique, avait été tué par l'Aqmi après le refus du gouvernement de Gordon Brown de céder au chantage du groupe armé.

**Afrique SOUDAN • Omar El-Béchir, accusé de génocide au Darfour**

13.07.2010

Le président soudanais Omar el-Béchir, déjà soupçonné par la Cour pénale internationale (CPI) de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au Darfour, fait, depuis le 12 juillet, l'objet d'un mandat d'arrêt pour "génocide". Les juges ont estimé dans leur ordonnance "qu'il y avait des motifs raisonnables de croire qu'il avait agi avec l'intention spécifique de détruire, en partie, les ethnies Four, Masalit et Zaghawa", les trois principales du Darfour, [explique Le Soleil](#). Pour l'accusation, le président soudanais est responsable du meurtre d'au moins 35 000 civils appartenant à ces groupes ethniques, de l'expulsion et du viol de centaines de milliers d'entre eux. Cette nouvelle accusation contre Omar El-Béchir devrait compliquer ses déplacements à l'étranger, car elle va augmenter le nombre de pays obligés de coopérer avec la Cour.

BAKCHICH • INFO Afrique France MÉDIAS « Il n'y a pas de dictature en Afrique francophone »

France 2 / jeudi 15 juillet par [Anthony Lesme](#)

Etienne Leenhardt, cadre historique du JT de France 2, a de curieuses formules. En direct sur la chaîne publique, ce grand observateur de la vie internationale est formel : « L'Afrique francophone n'a pas de dictature. »

Etienne Leenhardt, responsable du service enquête et reportages sur France 2, ancien directeur-adjoint de l'information au côté d'Arlette Chabot, a aujourd'hui *Un œil sur la planète*. Et quel œil ! Le mardi 13 mars au 20h, veille du défilé où participent des délégations africaines, il a osé affirmer que « *Sur le plan politique, il n'y a pas de dictature en Afrique francophone* ».

L'Afrique selon Etienne Leenhardt



<http://www.bakchich.info/Il-n-y-a-pas-de-dictature-en,11398.html>

M. Leenhardt précise sa pensée : « *Alors évidemment, il y a ces pays où les fils succèdent à leurs pères. C'est le cas du Togo, du Gabon.* » Il envoie même un pic avec courage, « *(il y a) cette tentation héréditaire dont certains craignent même qu'elle atteigne le Sénégal qui était un exemple jusqu'ici.* » Pas question de parler de dictature mais seulement de « *tentation héréditaire* ». Une tentation qui seulement pour parler du Togo a fait au moins 500 morts lors de l'élection truquée du fils héréditaire d'Étienne Gnassingbé Eyadema, qui a régné sans partage sur le pays pendant 45 ans. Faure Gnassingbé est d'ailleurs « réélu » en 2010. Mais l'ancien Grand reporter de France 2 n'a pas du se tenir au courant « *des mesures insuffisantes de transparence* » constatées par les observateurs de la Commission européenne.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Etienne ne parle toujours pas de dictateurs quand il évoque « *ces Présidents qui semblent être désignés à vie comme au Cameroun ou au Tchad.* » On oublie les enfants-soldats, les assassinats d'opposants, les magouilles de tout poil qui agitent le régime tchadien d'[Idriss Déby](#). Une mémoire qui s'oppose au pillage organisé des ressources par la France, qui dans son combat pour la démocratie approvisionne en armes et en hommes le régime. Pas besoin non plus de s'étaler sur les talents démocratiques du régime de [Paul Biya](#). Simple pique d'actualité, le 13 juillet, on apprenait la mort accidentelle du journaliste indépendant [Pius Nyawé](#) aux Etats-Unis. Contraint à l'exil par le régime camerounais, il avait subi trois tentatives d'assassinats pour avoir critiqué ouvertement le régime. Créateur du Messenger, le premier journal indépendant dans l'histoire du Cameroun, Il avait été emprisonné à plusieurs reprises, notamment en 1997 pour « *propagation de fausses nouvelles* » à la suite de la publication d'un article faisant état d'un « *malaise* » du président Biya lors d'une édition de la finale de la coupe du Cameroun. C'est comme si on avait emprisonné le journaliste français qui avait dévoilé le malaise vagal de Sarkozy... M. Leenhardt, c'est bien d'ouvrir un oeil sur la planète, encore faut-il qu'il soit le bon !

Selon le Larousse, la dictature est un « *régime politique dans lequel le pouvoir est détenu par une personne ou par un groupe de personnes (junte) qui l'exercent sans contrôle, de façon autoritaire.* »

A lire ou relire sur [Bakchich.info](#)

[Biya sème le chaos pour présider à vie](#)

Pendant que Sarko visite l'Afrique du Sud, le Cameroun s'embrase. Bien plus qu'une simple grève des taxis, le Cameroun vit une vraie crise politique.



[Un Gabon en pleine rupture](#)

Le 2 septembre doivent être proclamés les résultats de la présidentielle gabonaise. Jamais un scrutin n'aura été aussi serré. Mais à la fin des élections, au Gabon, on tire toujours le Bongo...



[Saga Borgia au Gabon, Ali ferme le pays...](#)

Les 30 jours de deuil national annoncés au Gabon après la mort du président Bongo risquent d'être animés...par la guerre de succession. Son ministre de la Défense de fils, Ali, a déjà fermé les frontières du (...)



[Wade-Bongo : une Sall relation](#)

Les présidents gabonais et sénégalais rivalisent de susceptibilité. Et Wade d'accuser Bongo de financer son ancien premier ministre, Macky Sall.



Afrique France Un défilé du 14 juillet controversé



Les troupes de treize pays d'Afrique francophone ont défilé exceptionnellement mercredi matin à Paris, lors de la traditionnelle parade de la fête nationale. Sous une pluie parfois battante, les soldats ont défilé sur les Champs-Élysées devant une foule massée sur les trottoirs et la tribune officielle où se trouvaient le président français Nicolas Sarkozy et les chefs d'Etat africains invités d'honneur de cette cérémonie. M. Sarkozy était entouré des présidents camerounais et burkinabé, Paul Biya et Blaise Compaoré tandis que son épouse, Carla, avait à ses côtés, Chantal Compaoré et Chantal Biya. Ils ont assisté à des tableaux musicaux où tambours africains se sont notamment mêlés aux tambours français.

Le défilé aérien, conduit par les Alpha Jet de la Patrouille de France a ouvert le bal. Par détachement d'une trentaine d'hommes, les treize nations africaines ont ensuite commencé à battre le pavé dans l'ordre alphabétique : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Les Tchadiens tout de blanc vêtus et au pas de l'oiseau impeccables ont suscité l'admiration du public. La Côte d'Ivoire, dont le président Laurent Gbagbo est en froid avec Paris pour cause de présidentielle sans cesse reportée, était représentée par son ministre de la Défense mais n'a pas participé au défilé. Le Malgache Andry Rajoelina n'a lui pas été jugé assez légitime pour recevoir un carton d'invitation, mais ses soldats étaient bien présents. Au total, 4.400 hommes des forces françaises et africaines ont défilé ainsi que 241 chevaux et cavaliers, 82 motos, 79 avions et 38 hélicoptères. Le défilé s'est clos avec huit parachutistes qui ont bravé un temps difficile pour se poser pile devant la tribune d'honneur, place de la Concorde, porteur des couleurs françaises et européennes et des drapeaux des quatorze nations invitées, dont celui de la Côte d'Ivoire. La veille, plusieurs ONG avaient manifesté à Paris pour dénoncer la présence, dans les contingents africains, de « criminels » ou « coupables de violations des droits de l'Homme », ce que l'Élysée a démenti. « Nous sommes scandalisés de la présence dans la tribune officielle de dictateurs qui tirent sur leur peuple », a dénoncé Odile Tobner, présidente de l'association Survie.

Le Parti socialiste a également regretté « l'ambiguïté du choix d'un défilé militaire ».

Les ONG s'en sont également prises au retour de la « Françafrique », terme qui recouvre un ensemble de relations opaques, politiques, d'affaires, voire d'affairisme, nouées par la France avec ses anciennes colonies. Alors même que le sommet Afrique-France fin mai à Nice (sud-est) avait été placé sous le signe de la rénovation et la fin du « pré carré » francophone. En réponse, Nicolas Sarkozy s'est défendu mardi de toute « nostalgie coloniale » et a plaidé la « spécificité » des liens franco-africains. Dans ce « passé tumultueux », il a évoqué la « dette » de la France envers les pays africains « dont les fils ont versé leur sang pour libérer la France » lors de la Seconde Guerre mondiale. Et il a profité de cette réunion pour annoncer l'alignement des pensions de tous les anciens combattants de l'armée française résidant à l'étranger, quelle que soit leur nationalité. Très attendue, cette décision devrait bénéficier à 30.000 personnes et faire l'objet d'un projet de loi « dès la rentrée prochaine ». **AFP**

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org



Afrique France Benjamin BOUKPETI choisi pour la collaboration ?

7-15-2010 - Benjamin Boukpeti, le franco-togolais médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Beijing de 2008, donc l'un des meilleurs symboles d'un Togo qui peut marcher, est celui qui a été invité par Nicolas Sarkozy pour assister au défilé des troupes africaines, dont celle du Togo, sur les Champs Elysées, hier 14 juillet. Il a suivi depuis la tribune présidentielle le défilé du 14 juillet pour célébrer le cinquantenaire des indépendances africaines.

C'est curieux mais il va falloir comprendre pourquoi le nouveau maître de la Françafrique, Nicolas Sarkozy, a choisi l'un des membres les plus représentatifs d'un Togo idéal. Car sur le plan médiatique, les Togolais ont compris que même BOUKPETI, la crème du sport togolais, est d'accord avec ce qui ressemble à l'entreprise néocoloniale de Sarkozy.

Le médaillé de bronze a avoué son plaisir d'avoir vu défiler l'escouade militaire togolaise sur les champs Elysées et d'avoir été présent au très controversé défilé des troupes africaines. Il a déclaré sur RFI que c'était une bonne chose et que le défilé a toute son importance historique et marque une étape importante dans les relations franco-togolaises. Bien sûr qu'il est libre de ses opinions.

Le problème c'est qu'en l'écoutant parler sur les ondes, on se doute que ce grand sportif représentant du Togo, ignore tout de l'histoire du pays de son père et qu'il ne sait pas, par exemple, que la présence des militaires togolais sur le sol parisien est largement désavoué par les Togolais, que le Togo n'a jamais été une colonie de la France, et que la France est fortement suspectée d'être à l'origine de l'assassinat du père de l'indépendance du Togo, Sylvanus OLYMPIO.

Dans l'histoire du néocolonialisme en Afrique, le Blanc s'est presque toujours appuyé sur le maillon le plus faible des populations, l'homme le moins outillé idéologiquement, pour mettre les pays sous son joug. Il va falloir dire à Benjamin BOUKPETI qu'il est trop précieux pour les Togolais pour se prêter aux petits jeux de français. Il est notre fierté sportive à l'image D'ADEBAYOR et nous ne voulons pas qu'il se perde.

Membre du club toulousain de canoë-kayak mais non sélectionné dans l'équipe de France après un retour de blessure, Benjamin BOUKPETI a participé aux JO de Pékin pour le compte de son pays d'origine et fut le premier athlète à donner une médaille olympique au Togo. Il est élevé au rang d'officier du Mono en septembre 2008 pour sa médaille. Actuellement, il est en préparation pour les JO de Londres avec Team AMADONSA. Il est ambassadeur de la paix pour la Fondation « Peace and sport ».

mo5-togo.com

Michel Janva , le 15 juillet 2010

[Alain Sanders](#) salue le défilé d'hier :

"Comment ne pas le dire ? Nous avons eu des frissons en entendant le *Chant des Africains*, symbolique de l'Armée d'Afrique (et que quelques préfets et autres gamellards galonnés voudraient nous interdire), faire l'ouverture de ce 14 Juillet 2010. Un 14 Juillet très « un drapeau, trois couleurs », dans la mémoire de l'Empire français de jadis où des hommes de toutes origines vivaient ensemble sous le tricolore.

Qu'ils n'insultaient pas, qu'ils ne conchiaient pas, qu'ils ne brûlaient pas. Et pour lequel ils étaient prêts – et ils le prouvèrent – à donner leur vie. Dans je ne sais plus quel quotidien du matin (ils se ressemblent tous), j'ai lu : «*Pour la première fois, la France (...) déroule le tapis rouge à des soldats africains sur les Champs-Élysées.*» Ah bon... On veut bien croire que les gratte-copie de la « grosse presse » sont des jeunots un peu incultes, mais quand même... Jusqu'aux épisodes gaillards des indépendances (parfois assénées à des gens qui n'en voulaient pas), nos soldats de toutes races – et pas seulement africains – défilaient sur les Champs-Élysées.

Il y avait alors les spahis, les tabors, les goumiers, les méharistes, les tirailleurs, les zouaves, des Africains, des Malgaches, des Annamites, des Touaregs, des Berbères, des Arabes. Sous un seul drapeau. Celui de la Plus Grande France. «*C'est nous les Africains qui revenons de loin...*» Eh bien, nous avons aimé les voir revenir ceux-là du Bénin, du Cameroun, du Burkina Faso, du Centrafrique, du Congo, du Gabon, de Madagascar, du Mali, de Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad, du Togo, sur les Champs-Élysées.

Et d'autant moins dépaysés qu'ils ont tous gardé les traditions, les rituels, les marches militaires de la Plus Grande France. [...] On se félicitera, pour l'occasion, que la manifestation organisée place de la République par l'association Survie, un « machin » anticolonialiste, n'ait pas rassemblé plus de 300 personnes... Signalons, au passage, qu'il est faux de ne parler que de « colonies » quand le Cameroun et le Togo, pour ne prendre que ces deux exemples, étaient des protectorats. Et, face aux grincheux de tous poils, on laissera le dernier mot à Achille Mbembe, politologue et sociologue camerounais, qui fait litière des critiques contre le colonialisme : « *Dire que c'est la faute de la France, c'est tenir un discours paresseux.* »

Si les Africains veulent la démocratie, c'est à eux d'en payer le prix ! »

L'EXPRESS.fr Afrique France Un défilé « africain » du 14 juillet contesté aux Champs-Élysées

Les armées de 13 pays africains ont défilé pour la première fois sur les Champs-Élysées pour le 14-Juillet, une initiative contestée par des organisations de défense des droits de l'homme qui redoutaient la présence dans leurs rangs de criminels.



Souvent en tenue chamarrée, les unités des anciennes colonies françaises ont défilé avec les corps français habituellement présents. Le célèbre "Chant des Africains", ancien air traditionnel des armées d'Afrique, a ainsi été joué en ouverture de la cérémonie au pied de l'Obélisque, place de la Concorde, qui s'est parfois déroulée sous un rideau de pluie à l'allure tropicale.

Les chefs d'Etats africains avaient pris place dans la tribune officielle avec Nicolas Sarkozy et leurs épouses, aux tenues également très colorées, ont assisté au défilé avec Carla Bruni, épouse du chef de l'Etat français. Les couleurs des 13 pays d'Afrique ont au terme de la cérémonie été présentées à Nicolas Sarkozy, qui a salué d'anciens combattants africains, invités à la tribune officielle. L'événement a été imaginé pour célébrer le cinquantenaire des indépendances octroyées sous le général de Gaulle. La veille, Nicolas Sarkozy avait annoncé que les pensions militaires françaises versés à des Africains ayant combattu dans les armées françaises seraient alignées sur celle des Français, mettant fin à une injustice d'un demi-siècle, à la suite d'une décision du Conseil constitutionnel. "C'est un honneur de faire défiler nos troupes, qui sont les héritières des troupes noires d'hier qui ont participé aux différentes grandes guerres en France", a dit sur France 2 le président malien Amadou Toumani Touré.

DES CRIMINELS SUR LES CHAMPS ?

Des défenseurs des droits de l'homme s'inquiètent de la possible présence parmi les détachements africains de militaires cités dans des procédures pour crimes de guerre. Plus de 80 associations ont organisé une petite manifestation mardi soir place de la République, à Paris. Ces organisations affirment que les troupes qui ont défilé "ont du sang sur les mains en ayant participé aux massacres de leurs propres

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

peuples". Elles critiquent l'accueil fait aux "dictateurs" de pays comme le [Tchad](#), le Togo, le Centrafrique, le Congo, le Gabon, le Burkina Faso, Djibouti ou le Cameroun. La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) a demandé de son côté à Nicolas Sarkozy de rendre publique la composition des délégations étrangères invitées à l'occasion du 14-Juillet. L'Elysée n'a pas publié de liste mais a répondu mardi que la France avait vérifié "qu'aucune personne intéressant la justice ne participe au défilé".

Des critiques se sont élevées en France contre la persistance de ce qui est appelé la "Françafrique", une diplomatie d'influence française sur le continent faite d'intermédiaires clandestins au service d'intérêts économiques. Le remplacement en 2008 au poste de secrétaire d'Etat à la Coopération de Jean-Marie Bockel, qui avait critiqué ce système, par Alain Joyandet, avait été vu comme le retour de ce mode de fonctionnement diplomatique. Jean-Christophe Rufin, qui vient de quitter son poste d'ambassadeur de France au Sénégal après des relations difficiles avec le pouvoir sénégalais, a critiqué la politique de l'Elysée en la matière dans plusieurs interviews publiées au début du mois. Selon lui, c'est le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, qui pilote la politique africaine et des réseaux" officieux continuent de régner à l'Elysée. "Il s'agit de réseaux de lobbying qui cherchent à faire valoir les intérêts de tel ou tel régime africain auprès des autorités françaises. Je pense qu'ils sont trop écoutés", a-t-il dit au Monde.

Thierry Lévêque, édité par Jean-Loup Fiévet



Afrique FRANCE • La France-à-fric défile sur les Champs-Élysées

Un quotidien algérien raille le spectacle offert par les soldats africains qui ont défilé le 14 juillet sur les Champs-Élysées, en cette année du cinquantenaire des indépendances des anciennes colonies. En dépit des promesses de Nicolas Sarkozy, la Françafrique continue de faire recette... au grand bénéfice de l'Elysée avant tout.

15.07.2010 | Djamel Bouatta | [Liberté](#)



© AFP Des soldats béninois et burkinabés défilent sur les Champs Élysées, Paris, 14 juillet 2010

Le clou du traditionnel défilé français [du 14 juillet] : 13 contingents d'armées africaines battant le pavé des Champs Élysées ! Sarkozy se défend de refonder les relations de la France avec ses anciennes colonies. Quel cynisme quand on observe la double dimension de sa politique vis à vis de l'Afrique : la prédation au niveau économique avec destructions de l'environnement, et une politique migratoire qui traite les Africains en boucs émissaires. Le président français, qui est devenu es qualité en matière de provocations sur le sujet sensible de la mémoire chez les peuples qui ont subi le joug colonial français, a voulu frapper fort pour le cinquantenaire des indépendances africaines. Outre une série de commémorations et de festivités en France, confiée au chiraquien Jacques Toubon, ancien ministre de la Culture et président de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, et à un certain Hubert Falco [secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants], l'homme lige de la Françafrique, [l'Elysée a proposé] en apothéose donc ce défilé en présence de 13 chefs d'État du carré africain de la France. Si Sarkozy a pensé tourner la page des polémiques sur le "rôle positif" de la décolonisation ou sur son discours controversé [tenu en juillet 2007] à Dakar, la capitale sénégalaise, sur *"l'homme africain pas suffisamment entré dans l'histoire"*, c'est raté. Les populations africaines ne sont pas dupes. Et puis, des armées africaines remontant les Champs Élysées n'est pas du tout exempt d'arrière-pensées.

La société civile camerounaise qui en a dénoncé l'initiative a vu probablement plus juste. D'abord, Sarkozy n'a-t-il pas tourné le dos à sa promesse électorale de mettre au placard le système de la Françafrique, sitôt installé à l'Elysée ? Il s'était rapidement débarrassé d'un secrétaire d'État [Jean-Marie Bockel] qui l'avait pris au sérieux jusqu'à distribuer des mauvais points aux membres africains de la Françafrique. Et la cellule

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

africaine de l'Elysée de reprendre sa place, taillée par Charles de Gaulle dans les années des indépendances africaines et affinée et couvée par Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand et Chirac. Sarkozy a donc repris le livre pour y inscrire son chapitre. Relations privilégiées avec les régimes au détriment des intérêts des populations africaines et de la démocratie, pillages des richesses nationales, dans le fond comme dans la forme, quitte à cultiver la nostalgie postcoloniale. Les bidasses du Niger, Burkina Faso, Tchad, Mali, Sénégal, Congo, Gabon, Cameroun, République centrafricaine, Mauritanie, Togo, Bénin, Côte d'Ivoire et Madagascar, à l'ouverture du traditionnel défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées, voilà qui ne manque pas d'audace, pour un ex-pays colonisateur pour célébrer l'émancipation de son précarré sur lequel il a toujours mainmise. Les oppositions des pouvoirs de ces pays n'ont pas manqué d'interpeller la France pour son offre de faire parader le jour de sa fête nationale, accessoirement journée de "la liberté dans le pays des droits de l'homme", des troupes dont certaines se sont récemment illustrées dans des coups d'État, comme au Niger ou encore à Madagascar [Andry Rajoelina, le président de la Haute autorité de transition malgache, n'avait pas été convié aux festivités]. Embarras à l'Elysée où Sarkozy croit avoir trouvé la solution. Nous rendons hommage aux pays avec lesquels la France a une histoire commune, aux peuples qui ont combattu à ses côtés durant la Seconde Guerre mondiale, pas aux régimes politiques actuels [a-t-il été avancé]. Quant à la présence des 13 chefs d'État, elle aura été, a-t-on soufflé, conditionnée à la mise sur les rails d'un processus consensuel et démocratique dans leur pays (!). Mais en réalité, ces pays africains, anciennes colonies françaises, sont toujours en proie à la présence de groupes mafieux couverts par une France-à-fric toujours présente en Afrique à travers ses rouages bien établis et ses idéologues, Guéant, Bourgi [avocat franco-libanais, présenté comme le conseiller officieux de Nicolas Sarkozy pour ce qui touche aux affaires africaines] et tout le staff de la cellule élyséenne françafrique.

Au-delà de la Françafrique, Sarkozy, en faisant défiler des armées africaines devant son armée, se place dans la perspective de sa double présidence du G20 et du G8 fin 2010, qu'il souhaite mettre à profit pour redorer son blason politique après les débâcles qu'il a subies chez lui. Il a besoin de l'Afrique, qui représente 25% des pays membres de l'ONU. À son sommet France-Afrique tenu à Nice en juin, le président français n'avait pas lésiné sur les promesses, les engagements et les petites phrases pour flatter les dirigeants du continent africain, répétant qu'il allait "*faire une place à l'Afrique*" dans les enceintes internationales, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU. La Côte d'Ivoire manque au tableau de chasse de Sarkozy [Laurent Gbagbo, qui a décliné l'invitation, était représenté par son ministre de la Défense. Les troupes ivoiriennes n'ont pas défilé sur les Champs-Élysées]. Ce pays lave l'honneur des ex-colonies, d'autant qu'il a été l'enfant chéri de la Françafrique. Une absence qui illustre néanmoins l'érosion de la position française dans son précarré africain.



Afrique France Le défilé du 14 juillet, un grand moment de télé

Par Sabine Cessou 14/07/2010



Un grand moment de télévision. Ce défilé du 14 juillet, marqué par la présence de contingents des anciennes colonies d'Afrique, s'est déroulé en présence de 12 chefs d'Etat africains, dont les noms ont été écorchés par les présentateurs des deux chaînes françaises qui retransmettaient en direct l'évènement. *«Monsieur Amadi Timani Touré»*... Ainsi apostrophé par une journaliste de France 2, qui lui a ensuite donné du *«Monsieur le président du Mali»*, plus prudemment, Amadou Toumani Touré a été baptisé «AT» par TF1, alors que son surnom comporte en fait ses trois initiales, «ATT». Il a beaucoup été question, dans les commentaires et les questions posées aux experts militaires français, de la contribution des contingents africains dans les forces de maintien de la paix des Nations unies. Pas question de parler des répressions sanglantes menées par les armées du Togo ou du Cameroun, en 2005 et en 2008, contre les populations qu'elles sont censées défendre, ou de la guerre, encore récente, en Côte d'Ivoire. Aucune question, non plus, sur la traque aux militants d'Al-Qaeda, dans le désert malien... De l'Unité des méharistes du Ménaka, venue du Mali, on retiendra surtout, sur TF1, qu'elle est venue *«sans ses chameaux, à notre grand regret»*.

Laurent Gbagbo, le chef d'Etat ivoirien, n'a pas voulu venir ? *«On met ça entre parenthèses, c'est un jour de fête»*, assène France 2. Et puis, il a quand même envoyé son ministre de la Défense : voyez, l'officiel là-bas, tout au bout de la rangée, avec des lunettes dorées. Les chefs d'Etats africains, eux, se sont assis de part et d'autre du président français. Pour résoudre le casse-tête protocolaire, on a décidé de les aligner par ordre d'ancienneté au pouvoir. Edifiant résultat : les plus indéboulonnables, Paul Biya (Cameroun) et Blaise Compaoré (Burkina Faso) ont eu l'honneur de siéger à droite et à gauche de Nicolas Sarkozy, tandis qu'Idriss Déby (Tchad) et Denis Sassou Nguesso (Congo Brazzaville) ont occupé les secondes places, des deux côtés.

Alors qu'Idriss Déby était présenté comme un *"vrai chef de guerre"* et Abdoulaye Wade (Sénégal) comme un *"sage en Afrique, un faiseur de paix"*, personne n'a cru bon de rappeler qu'Amadou Toumani Touré, qui réussit l'exploit (à l'échelle de l'Afrique) de vouloir s'en aller à la fin de son mandat, en 2012, est aussi un ancien militaire, l'un des rares à avoir jadis rendu le pouvoir aux civils, après un coup d'Etat «démocratique». Interrogé en même temps qu'Abdoulaye Wade, ATT a quand même pu glisser un mot, pour souligner *«le courage politique indéniable»* de Nicolas Sarkozy, en tant que puissance invitante des *«troupes africaines, héritières des troupes noires d'hier»*. Moins reconnaissant, Ali Bongo, le chef d'Etat gabonais, a trouvé que *«l'hommage était mérité et attendu»*.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org



Toutes ces premières dames, sur lesquelles les caméras ne se sont guère attardées, et dont on a manqué les atours chamarrés, étaient parquées sur le côté. Chantal Biya, sous sa lourde perruque rousse et longue robe bleue, ne cachait pas sa joie d'être postée aux côtés de Carla Bruni, plus sobre en petite robe noire. La femme du président français a plus volontiers prêté son oreille à son autre voisine : Madame Compaoré lui a en effet raconté que la pluie diluvienne, tombée pendant le défilé, était «*signe de chance en Afrique*». Enfin, clou du spectacle : le défilé des contingents africains s'est déroulé par ordre alphabétique, pour ne pas faire de jaloux. Ont donc ouvert la marche les amazones du Bénin, des femmes soldats aux nuques rases, avant le Burkina Faso en grande tenue rouge et bleue, le Cameroun en treillis, puis la Centrafrique avec «*une tenue spécialement fabriquée par une usine française pour le défilé*». Après, tout est allé très vite et on a perdu le fil. Les caméras sont restées longtemps sur le contingent du Tchad, habit blanc et Kalachnikovs en main, les commentateurs continuant de regretter l'absence de chameaux maliens. Tant pis pour le Sénégal et le Togo, à peine aperçus.

© Reuters / En haut, contingent de Mauritanie. En bas, Carla Bruni entourée de Chantal Biya (à gauche) et Chantal Compaoré (à droite).



Afrique Françafrique Des expositions coloniales au défilé du 14 juillet

14 juillet 2010 - Des expositions coloniales anciennes dont le but était de montrer au contribuable français la grandeur de son pays par l'immensité de l'empire étendu sur tous les continents, aux peuples les plus divers, la réussite de l'œuvre salvatrice et civilisatrice accomplie par des citoyens français (conquérants, explorateurs, commerçants, administrateurs, militaires) à travers le monde, de justifier ainsi la colonisation à ses yeux...à la participation des armées des anciennes colonies d'Afrique « noire », quel progrès ! Quelle évolution ! Quelle formidable rupture par rapport au passé et quelle invention originale et nouvelle dans les rapports entre la France et ses anciennes colonies ! Et d'abord, pourquoi les expressions „anciennes colonies françaises“, „anciennes possessions françaises“...reviennent-elles sans cesse ? C'est surtout une question de mentalité ! L'histoire se déroule donc en France en 2010 ! Dans une France, toujours malade de ses anciennes colonies, qui a voté une loi sur les aspects positifs de la colonisation, avant d'y renoncer.



Dans une France où un ministre en activité et un ancien préfet des territoires et départements d'outre-mer, s'accusent tous les deux mutuellement de racisme (comique de situation) et sont tous les deux condamnés par des tribunaux pour propos racistes à l'égard de Français originaires des anciennes colonies, une France où des ressortissants d'anciennes colonies, réduits dans les ghettos des banlieues sont traités de racailles par un ancien ministre de l'Intérieur devenu Président de la République, une France où, toujours ces ressortissants d'anciennes colonies, squatters, sont expulsés des immeubles où ils vivaient avec leurs familles, jetés à la rue...on peut constater que les mentalités de certains détenteurs du pouvoir ont vraiment évolué quand il s'agit de ceux qui aujourd'hui sont les invités d'honneur à la fête nationale française.

L'embarras est peut-être assez bien résumé dans un article de Libération du 17/06/2009 : „ *L'Afrique ne se gouverne plus à l'Elysée...Pétrole, minerais, ports, bases militaires... La France perd son influence sans redorer son image* „ par Christophe Ayad. Alors, il fallait réagir ! Sarkozy, au fond, ne doit souffrir que de deux ou trois choses :

Premièrement ne pas avoir été de Gaulle pour créer d'abord l'Union Française, pour les besoins de la cause, avant de décider ensuite, toujours pour les besoins de la même cause, d'enterrer celle-ci et de la remplacer par la décolonisation selon une conception bien spécieuse.

Deuxièmement, ne pas avoir été Mitterrand pour prononcer le discours de La Baule et être ainsi reconnu comme le père de la démocratisation en Afrique (ce qui n'a vraiment engagé à rien le président socialiste à l'égard des populations africaines aspirant à la démocratie).

Troisièmement, d'être Sarkozy et d'avoir prononcé le malheureux discours de Dakar en 2007. Ce ne sont pas seulement des réprobations, voire des quolibets des Africains réellement conscients de la dignité du prétendu « homme africain », dessiné à gros traits d'anthropologie de dimanche que le tout nouveau président avait subis. Un journaliste du Monde avait pu titrer alors « Le Faux pas africain de Sarkozy [1] ». Puis, plus tard, sa concurrente à l'élection présidentielle Ségolène Royal, largement appuyée sur ce plan par la direction du Parti Socialiste a demandé pardon aux Africains à Dakar le 6 avril 2009[2] pour ces propos

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

offensants qui font honte à la France, sortis de la bouche de son président. Plus prudent ou peut-être par devoir de réserve, son propre ministre des Affaires Etrangères, Bernard Kouchner a juste trouvé qu'il s'agissait là d'une maladresse. Et plus tard encore, en juillet 2010, son ancien premier ministre, coéquipier sous la présidence de Chirac et néanmoins rival de toujours, Dominique de Villepin versera ce discours au dossier des erreurs de Sarkozy en matière d'image de la France en Afrique.

C'en est trop ! Il faut qu'il imagine, qu'il trouve une idée originale, une action d'éclat, lui permettant d'égaler ces deux illustres prédécesseurs qu'il a toujours admirés selon ses propres aveux et aussi, enviés. Ça y est, il sera l'homme qui aura ramené les zouaves, les nouveaux anciens combattants à l'amour (quelque peu forcé) de la Mère-patrie !

Nos chefs d'État ont déjà, par le passé, avalé pas mal de plats indigestes préparés depuis Paris avec les mêmes ingrédients, usant des recettes du même genre.

Cependant, aux yeux de son auteur, le coup est sensationnel ! Seulement, c'est une réussite très incomplète, car où sont les armées indochinoises (aujourd'hui vietnamiennes) ? Une vraie reconquête de l'Empire colonial aurait dû les englober. Dommage ! Peut-être que pour l'Afrique blanche (Maroc, Tunisie, Algérie), Sarkozy estime avoir déjà imaginé autre chose, ne pouvant les intégrer dans sa vaste vision du « continent noir reconquis », mais voulant quand même reconquérir l'ancien Maghreb français et même au-delà : c'est l'Union des Pays de la Méditerranée (UPM), à l'image de son parti, l'UMP, qui lui a permis de prendre le pouvoir en France. Pourquoi ne pas rêver d'une plus grande puissance et d'une plus grande influence dans le monde, grâce à cette création ?

Si la Libye de Khadafi boude cette Union et si celle-ci ne permet pas encore de régler le conflit entre l'Algérie et le Maroc, avant d'amener Israéliens et Palestiniens s'asseoir à la même table, Sarkozy lui, était déjà très satisfait de son projet qu'il avait exposé notamment au président tunisien lors de sa toute première visite dans ce pays en tant que chef d'Etat : „*En Tunisie, Sarkozy baigne dans l'euphorie. Nullement, le Président a dressé un bilan très satisfaisant de son début de mandat,*” écrit Antoine Guiral dans Libération du jeudi 12 juillet 2007. Le président français avait de quoi être satisfait, et Ben Ali aussi de quoi être rassuré, puis les questions qui fâchent n'avaient pas été évoquées, en particulier celles qui ont trait au régime autoritaire et aux tortures infligées aux prisonniers politiques du pays hôte ; Rama Yade, alors secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme (poste supprimé depuis, parce que inutile), n'avait pas été autorisée à rencontrer les organisations de défense des droits humains.

„*A Tunis, Sarkozy bénit Ben Ali* „ écrit Antoine Guiral. Comme il bénit, de loin ou de près Gnassingbé à Lomé, Sassou à Brazzaville, Bongo à Libreville...comme il bénissait Tandja à Niamey. Ou encore, comme Chirac bénissait les fraudes électorales et même les crimes les plus horribles d'Eyadema à Lomé. Les jeux étaient au moins clairs, sous le prédécesseur de Sarkozy à l'Elysée : „*Un soutien aux régimes qui noient toute contestation dans le sang*” écrivait Odile Biyidi, présidente de l'association Survie : „La politique africaine de Jacques Chirac a-t-elle constitué une rupture avec les relations établies par les précédents gouvernements français avec l'Afrique ?

► C'est une continuité totale. Le premier acte de Jacques Chirac en tant que président a été de rappeler Jacques Foccart, le conseiller spécial du général de Gaulle chargé des affaires africaines. Ce rappel a été plus qu'un symbole...“[3] Et avec Sarkozy, qu'y a-t-il de vraiment changé d'un bout de l'Afrique à l'autre ? Où est la rupture clamée par le candidat Sarkozy en avril 2007 ?

L'éditorial du journal Le Monde du 8 juillet 2010 résume bien la situation : " Les ambiguïtés du 14 juillet africain ". Dans tous les cas, UPM et défilé des anciennes colonies au 14 juillet semblent être deux inventions purement folkloriques, relevant du spectacle. Mais l'essentiel, c'est qu'elles permettent à leur auteur d'entrer dans l'Histoire ! Et, un peu de folklore exotique, comme au temps des expositions coloniales ne ferait pas de mal aux spectateurs français.

Interrogée à la répétition, la commandante Bio, de l'armée des Amazones du Bénin déclare sur TV5 le vendredi 9 juillet : « C'est le Bénin libre » qui est représenté à ce défilé. Libre à l'image de la liberté dont jouit Yayi Boni en face de Sarkozy qui lui a imposé d'accueillir le 19 juillet 2009, « librement » un rebelle comorien d'Anjouan, le colonel Mohamed Bacar, jugé et condamné à Saint-Denis de la Réunion, donc en France, pour détention illégale d'armes de guerre et recherché à Maroni pour tentative de sécession. En VIP !

La commandante Bio ne sait peut-être pas que :

„En 1893 un autre groupe de cent cinquante « Amazones » du Dahomey est exhibé à Paris au champ de Mars durant quatre mois, plus de 2,7 millions d'Européens sont présents. La même année les Amazones sont exhibées en même temps que des éléphants dans l'enceinte du Crystal Palace à Londres pour divertir le public. Au champ de Mars, on exhibe aussi des Soudanais et des Sénégalais en 1895 : « M. le secrétaire général adjoint annonce que les membres de la Société sont invités par M. Barbier, directeur de l'exposition soudanaise du Champ de Mars, à visiter officiellement cette exposition où sont exhibés 350 nègres. Ensuite des Malgaches sont exhibés en 1896 [4]. »

Les Amazones dont il s'agissait étaient, bien sûr, les redoutables combattantes de l'armée de Béhanzin, vaincues, résignées et à la disposition du vainqueur après la capitulation du dernier roi du Dahomey. Ces Amazones, trophées de guerre du général Dodds et parfaits objets de curiosité exotique, méritaient d'être exhibées au public français. J'aimerais bien savoir ce que la commandante Bio pense de tout cela aujourd'hui.

Les soldats tchadiens chantent à tue-tête et s'exercent à la parade au pas de danse ! Peut-être en reconnaissance des nombreuses fois où la France est intervenue pour sauver le fauteuil de leur président, comme ailleurs en Afrique. À moins que ce soit en souvenir de l'amitié scellée lors de l'intervention intempestive de Sarkozy dans les affaires judiciaires du Tchad, en particulier pour obtenir le rapatriement en France des Européens impliqués dans l'affaire de l'Arche de Zoé.

Bénin libre, Tchad libre, Togo libre, Niger libre...Libres depuis 50 ans ! C'est là, précisément ce que Sarkozy tient à montrer aux Français à l'occasion de ce défilé du 14 juillet. Libres au point que c'est lui, Sarkozy, comme ses prédécesseurs d'ailleurs, qui y désigne les satrapes, lui dont les félicitations pour fraudes électorales et même massacres de populations qui contestent ces fraudes, valent légitimation des régimes.

Au sujet des troupes africaines, l'éditorialiste du Monde écrit : „ Quant au défilé sous l'Arc de Triomphe d'armées africaines dont certaines ont participé récemment à de sanglantes répressions, il paraît pour le moins ambigu„.

Imagine-t-on un seul instant des troupes de l'Angola, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert, du Mozambique...en train de défiler à Lisbonne pour célébrer une fête nationale portugaise ou des troupes du Nigeria, du Ghana, du Zimbabwe...faisant la même chose à Londres, dans les mêmes circonstances ? Ce n'est pas seulement à cause de l'exception française (que des Français ne manquent pas une seule

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

occasion de souligner, certains avec ironie et par autodérision, d'autres sérieusement), c'est aussi parce que les conditions d'accèsion des anciennes colonies portugaises et britanniques ont poussé les responsables de ces pays à avoir une autre idée de l'indépendance, que leurs homologues ayant subi le joug français.

Et, s'est-on demandé ce qu'un Sékou Touré des années 58 (non pas le dictateur qu'il est devenu, habité par la hantise des complots, la peur de perdre le pouvoir, frileux, paranoïaque) aurait pensé d'une telle participation à la fête du 14 juillet ? S'est-on même demandé si le Matthieu Kérékou, le Caméléon qui n'avait pas encore changé de couleur, celui des années du marxisme-léninisme aurait été invité ?

Ou un Marien N'Gouabi du Congo-Brazzaville marxisant ? Un Thomas Sankara du Burkina Faso aurait émis de sérieuses réserves. Et si des hommes comme Sylvanus Olympio ou Patrice Lumumba avaient été de ceux qui envoient si facilement leurs armées faire les zouaves dans l'ancienne métropole, peut-être auraient-ils vécu plus longtemps, et seraient-ils morts dans des circonstances autres que celles que nous connaissons.

C'est que l'honneur d'être invité est réservé aux plus fidèles parmi les fidèles, ceux qui se laissent facilement mener par le bout du nez.

Le scandale économique du prix auquel nos peuples payent cet honneur n'émeut guère certains dirigeants africains, pour peu qu'ils y trouvent leur propre compte. Par exemple, comme l'écrit Babacar Sine : « L'on sait l'enjeu économique colossal que représentent les importants gisements d'uranium du Niger pour l'impérialisme français. En effet, celui-ci est à la recherche d'une nouvelle source d'accumulation et d'une nouvelle reconversion vers le nucléaire, ce qui explique sa volonté farouche de contrôler dans des conditions très avantageuses les sources colossales d'approvisionnement en uranium. »[5] . Ce qui est valable pour l'uranium au Niger, l'est ailleurs pour les gisements de pétrole, de fer, de cuivre, de phosphates et pour l'exploitation forestière, la gestion de nos infrastructures portuaires, le contrôle sur le prix de nos matières premières, toutes choses qui auraient assuré le développement et la réelle indépendance de nos pays et permis à nos populations de sortir de la misère chronique où elles croupissent.

En prédateurs complices et accomplis, les dirigeants africains s'entendent bien avec leurs homologues de l'ancienne métropole, au sein de ce que Christophe Ayad décrit ainsi : " La Françafrique, ce réseau malsain de collusions et de renvois d'ascenseur politiques, économiques, diplomatiques et militaires, ne se résume pas à des hommes mais à un système d'exploitation et de domination néocoloniales, affirment ses détracteurs. Il a été florissant et continue d'exister, même si son aspect le plus révoltant - le financement de partis politiques français par les potentats africains, à peine effleuré lors de l'affaire Elf - n'est plus vraiment d'actualité depuis le renforcement du contrôle des financements politiques en France et la déplétion des ressources françafricaines. „

Et pour couronner tout cela ou faire diversion, c'est le folklore avilissant du défilé du 14 juillet que la France nous offre. Le scandale politique paraît déjà clair, mais j'aimerais revenir sur quelques lignes de l'édition du Monde du 8 juillet : „...un ancien ambassadeur de France à Dakar dénonce une régression en la matière... (il s'agit, bien sûr, des relations entre Paris et ses anciennes colonies). Jean-Christophe Rufin a stigmatisé, dans Le Monde du 7 juillet, le pilotage par l'Elysée de la politique africaine et le lobbying stipendié par les régimes du continent.“ Rufin, faut-il le rappeler, est écrivain, intellectuel et membre de l'Académie Française. Peut-être que s'il avait été capable de s'accommoder des magouilles politiciennes, il serait resté à son poste à Dakar.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Ce qui est sûr, c'est que nos peuples qui avaient lutté pour l'indépendance, ceux d'Algérie, du Cameroun, de Madagascar, du Togo... ne l'avaient pas fait pour que 50 ans après, leurs armées aillent la célébrer à Paris dans cette attitude de retour à la servitude, autour du chef de l'ancienne puissance colonisatrice.

Amitié entre nos peuples ? En 2009, l'Inde avait été l'invitée d'honneur, mais ce pays n'était pas venu célébrer en même temps son indépendance, qui le concerne et concerne ses citoyens, comme le cinquantenaire des indépendances africaines devrait concerner les États africains et leurs citoyens. L'Inde, pays émergent, disposant de l'arme nucléaire et immense marché à qui la France fait la cour n'a pas eu la même histoire, n'a pas le même statut vis-à-vis de la France que les anciennes colonies.

Et pourquoi n'invite-t-on pas les anciens combattants africains, libérateurs de la France au même titre que les Américains, les Britanniques et les Canadiens... aux manifestations du 6 juin ou à celles du 26 août, comme ces derniers ? Cela viendra peut-être un jour, puisque, bien des décennies après la fin de la guerre, le Conseil constitutionnel français a fini, récemment, par leur reconnaître les mêmes droits qu'à leurs camarades français. Mais alors, peut-être ne restera-t-il vivant aucun de ces soldats noirs de la coloniale, pour „noircir“ ces cérémonies bien blanches. En attendant, au nom de la réconciliation et de la construction européennes, on y invite les dirigeants actuels et les militaires de l'ancienne puissance ennemie, l'Allemagne. Cette page-là de l'Histoire est tournée. Mais celle qu'on a du mal à tourner, c'est celle des relations avec les anciens colonisés.

En tout cas, un homme reste logique avec lui-même dans son regard sur „l'homme africain“ depuis le 27 juillet 2007, constant dans son raisonnement anthropologique sur le Noir : c'est Sarkozy. Quand allons-nous commencer à être un peu plus sérieux en Afrique, logiques avec nous-mêmes et en phase avec nos peuples qui veulent une réelle indépendance ? Il est évident que ce ne sont pas les hommes actuellement au pouvoir, si impliqués dans les réseaux de la Françafrique qui vont réaliser cette indépendance.

Sénouvo Agbota ZINSOU

[1] Le faux pas africain de Sarkozy, par Philippe Bernard LE MONDE | 23.08.07 Article paru dans l'édition du 24.08.07

[2] L'EXPRESS.fr, publié le 07/04/2009

[3] NOUVELOBS.COM | 15.02.2007 | 19:11

[4] Voir article „Exposition coloniale“ sur Wikipédia, google.fr

[5] Babacar Sine, Le marxisme devant les sociétés africaines contemporaines, éd. Présence Africaine 1983, p. 81



Afrique Gabon Ali Bongo à Paris pour la fête du 14 juillet



Publié le 13-07-2010 - Le président Ali Bongo a quitté Libreville le 12 juillet pour Paris, où il doit assister le 14 juillet aux festivités de la fête nationale française. 12 chefs d'Etat d'Afrique francophone subsaharienne sont attendus à cette occasion dans la capitale française, où les militaires africains défilent aux côtés des corps armés français.

Invité par son homologue français, le Chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo, s'est rendu le 12 juillet dans la capitale française pour prendre part au grand défilé militaire du 14 juillet. Paris a voulu innover cette année en invitant les chefs d'Etat de 13 des 14 pays d'Afrique francophone subsaharienne qui fêtent le 50e anniversaire de leur accession à l'indépendance cette année.

Quelque 400 soldats de ces pays ouvriront le traditionnel défilé militaire du 14 Juillet sur les Champs Elysées. Les forces armées gabonaises défilent au rythme du «pas chinois», a affirmé la télévision nationale gabonaise dans un reportage montrant la préparation à Paris des soldats gabonais.

Le président ivoirien Laurent Gbagbo a décliné l'invitation de Nicolas Sarkozy mais sera représenté à Paris par son ministre de la Défense. Son homologue malgache n'a pas été invité en raison du contexte politique troublé régnant à Madagascar. Cette innovation suscite déjà de vives critiques à Paris, où l'écrivain et académicien Jean-Christophe Rufin, ancien ambassadeur de France au Sénégal, a dénoncé un retour des «vieux travers» de la politique africaine de la France.

La présidence française assure, en réponse aux critiques concernant la participation de militaires de ces pays au défilé du 14-Juillet, que «ce n'est pas aux soldats d'aujourd'hui mais aux anciens combattants d'hier que nous rendons hommage», notamment à ceux qui ont répondu à l'appel du Général de Gaulle à résister au nazisme le 18 juin 1940.

Gabonéco



Afrique Gabon Ali Bongo au chevet de la SEEG ?

Invité à Paris pour prendre part aux festivités de la fête nationale française ce 14 juillet, le président gabonais, Ali Bongo, s'est entretenu la veille avec une délégation du Groupe Electricité de France (EDF). Il s'agissait d'étudier des pistes de coopération entre Véolia et EDF pour le renforcement des capacités de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG).

Présent dans la capitale française pour assister au défilé du 14 Juillet dans le cadre de la fête nationale de la France, le président gabonais en a profité pour s'entretenir le 13 juillet avec le PDG du Groupe Electricité de France (EDF), Henri Proglio. Les deux hommes ont notamment discuté de l'amélioration de la qualité des prestations de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), qui connaît de sérieuses difficultés dans la fourniture en eau potable et en électricité, notamment à Libreville.

«Il [Ali Bongo, NDLR] avait bien entendu enregistré l'engagement de la France à cet égard et du président Sarkozy vis-à-vis de ces sujets essentiels du développement du Gabon. Mais au fond, EDF dont je préside aujourd'hui les destinées, a déjà renforcé la coopération avec la SEEG de manière à ce que l'expertise soit disponible», a indiqué Henri Proglio.

«Je retournerai lui rendre visite au mois de septembre pour venir faire le point. Je vais évaluer la situation, arrêter les mesures qui semblent les plus adaptées et les mettre en œuvre les plus rapidement. C'est un effort conjoint qui sera mené par Véolia et par EDF», a-t-il poursuivi.

L'aboutissement d'un tel partenariat pourrait peut-être à terme, réduire significativement la fréquence des délestages et des coupures d'eau à Libreville notamment, où la SEEG a de plus en plus de mal à honorer ses engagements vis-à-vis d'une ville en expansion.

EDF est la principale entreprise de production et de fourniture d'électricité en France. Premier producteur nucléaire mondial, bien implanté dans les grands pays d'Europe, le groupe EDF investit pour une croissance industrielle durable, en portant ses priorités sur trois axes : être un leader du renouveau du nucléaire dans le monde, développer les énergies renouvelables et l'éco-efficacité énergétique et renforcer ses positions en Europe.



© D.R.



Afrique Nigeria La compagnie pétrolière nationale du Nigeria «insolvable»

Publié le 14-07-2010 - La compagnie pétrolière nationale du Nigeria (NNPC), régulièrement critiquée pour sa mauvaise gestion, n'est pas en mesure de rembourser d'importantes dettes et est «insolvable», a annoncé le mardi 13 juillet le gouvernement.

La compagnie a démenti cette information quelques heures plus tard dans un communiqué. «La NNPC est insolvable car ses dettes dépassent de 754 milliards de nairas (5 milliards de dollars) ses actifs, au 31 décembre 2008», chiffres les plus récents à disposition, a annoncé le secrétaire d'Etat aux Finances, Remi Babalola. Il s'exprimait lors d'une réunion avec les ministres des Finances des gouvernements locaux des 36 Etats de la fédération nigériane, selon son discours dont l'AFP a obtenu une copie.

La NNPC est régulièrement critiquée pour son inefficacité et pour sa corruption alors que le Nigeria est le huitième exportateur mondial de brut. Entre ingérences politiques et détournements, les régimes successifs ont puisé durant des décennies des sommes colossales dans ses coffres. La compagnie, partenaire de multinationales telles que Shell, Chevron, ExxonMobil ou Total dans le cadre de coentreprises, a adressé une lettre à M. Babalola lundi pour lui faire part de sa situation délicate, a indiqué le secrétaire d'Etat. «Les difficultés financières proviennent essentiellement d'un déséquilibre entre les coûts et les entrées de liquidités», a-t-il déclaré, citant le courrier de la NNPC. Ces difficultés financières ont été mises en lumière, notamment «par l'incapacité du groupe à payer son pétrole domestique (raffiné au Nigeria,) dans les temps et par ses retards dans les paiements des factures de carburant importé», a-t-il poursuivi.



© D.R. Logo de la compagnie pétrolière nationale du Nigeria (NNPC)

Mais la NNPC a démenti être insolvable.

«Nous ne pouvons être classés comme insolvable alors que nous avons un cash flow sain», a affirmé le porte-parole de la NNPC Levi Ajuonuma dans un communiqué diffusé dans la soirée, assurant que le groupe «peut payer pour son pétrole et pour ses importations de produits». Le Nigeria importe paradoxalement la grande majorité des produits raffinés qu'il consomme car ses quatre raffineries sont en mauvais état. M. Ajuonuma a souligné que le gouvernement nigérian devait à la compagnie pétrolière 1.156 milliards de nairas (6,6 milliards de dollars) de subsides. Cette somme, «si elle était remboursée, permettrait à la NNPC de s'acquitter d'une dette de 450 milliards de nairas dus au Compte fédéral», le compte sur lequel doivent être versés tous les revenus des institutions gouvernementales. Le président Goodluck Jonathan avait ordonné en mai, quelques jours après avoir succédé à Umaru Yar'Adua, mort des suites d'une longue maladie, «un audit complet des comptes de la NNPC». Le chef de l'Etat a promis de réformer le secteur des hydrocarbures, reprenant ainsi les engagements de son prédécesseur. Un projet de loi de réforme, la Petroleum Industry Bill (PIB), est débattu au parlement depuis de longs mois. Il prévoit notamment l'éclatement de la NNPC en plusieurs entités afin d'en faire une société quasi autonome et commerciale plutôt qu'une entité dépendant du budget de l'Etat pour financer ses opérations avec les groupes étrangers opérant dans le delta du Niger, région riche en hydrocarbures du sud du Nigeria. **AFP**

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org



Afrique Soudan Accusation de génocide contre El Béchir

Publié le 14-07-2010 - **Le président El Béchir sera poursuivi pour «génocide». Le mot a été finalement lâché par la Cour pénale internationale (CPI), qui traque le chef de l'Etat soudanais, réélu récemment dans son pays. Le génocide s'ajoute ainsi aux premiers chefs d'accusation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au Darfour. Eléments nouveaux en mains, les magistrats de la CPI aggravent ainsi les charges contre l'homme fort de Khartoum.**

En mars 2009, les juges avaient émis un mandat contre le chef d'Etat mais rejeté le chef d'accusation de génocide, demandé par le procureur, pour insuffisance de preuves. Des mois après, des critères précis ont été déterminés, des éléments de preuves fournis. La Cour considère à présent que le procureur peut poursuivre le président soudanais pour génocide. Déjà en juillet 2009, Moreno-Ocampo affirmait détenir suffisamment d'éléments. Il s'agissait pour le procureur de présenter des preuves détaillées de la mobilisation et de l'utilisation de tout l'appareil d'Etat dans l'objectif de détruire une partie des groupes ethniques four, masala et zaghawit dans le Darfour. Selon lui, «le génocide ne consiste pas uniquement à éliminer physiquement des groupes ethniques. C'est aussi, dit-il, leur imposer des conditions de vie inhumaines, violer leur épouse et enfants, les affamer».



© D.R. Le président soudanais Oumar El Bechir

La décision de la CPI augmente le nombre de pays ayant l'obligation d'agir et de coopérer avec la Cour : les Etats qui ont signé le Traité de Rome, mais aussi ceux qui ont ratifié la convention sur le génocide. Parmi ces derniers : les Etats-Unis et ô paradoxe, le Soudan ! La question se pose toutefois de savoir quelles seront les incidences de cette décision de la CPI sur l'évolution de la situation et les agendas politiques dans cette partie du monde. Car, et l'on s'en doute, la décision de la CPI fait des heureux et des malheureux. D'abord les déçus, dont les partisans d'El Béchir qui assimilent les décisions de la CPI à un harcèlement, un complot politique. A Khartoum, le porte-parole du gouvernement soudanais, Kamal Obeid, soutient que « la CPI veut compromettre le processus politique au Soudan » et les négociations avec les groupes rebelles. Rappelant que le Soudan ne reconnaissait pas «cette Cour», il soutient que «cela tient plus de la manipulation, d'une combine politique plutôt que d'une quelconque forme de justice». Le chef de l'Etat soudanais bénéficie par ailleurs du soutien des pays musulmans qui refusent de le considérer comme un criminel.

Il y a ensuite ceux qui se félicitent de la tournure des choses. Par exemple, les groupes dissidents qui combattent le pouvoir. Pour les rebelles, il s'agit bien d'une victoire. Ceux-là encouragent le procureur Luis Moreno-Ocampo à revenir à la charge. Il reste que pour comparaître devant la justice, le chef de l'Etat soudanais devra avant tout être arrêté. Cela ne semble pas si facile. L'on peut cependant se demander si malgré le mandat d'arrêt, le président soudanais pourra continuellement défier la Cour pénale internationale par ses voyages à l'extérieur. Il est vrai que le cas El Béchir divise la communauté

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale
Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

internationale. Depuis l'émission du mandat d'arrêt il y a plus d'un an, le chef de l'Etat soudanais a effectué un peu moins d'une dizaine de voyages chez ses pairs africains et arabes sans être inquiété le moins du monde. Avec des nuances toutefois.

En effet, sur le continent, les dirigeants restent divisés sur la question. La plupart des pays restent discrets, hormis quelques Etats voisins ou la Libye qui ont manifesté leur soutien au président Béchir. Ce dernier a jusque-là bénéficié de la compréhension de l'Union africaine qui avait désapprouvé le mandat d'arrêt. L'UA avait demandé que soit observé un moratoire afin de permettre l'émergence d'une solution régionale aux questions pendantes. Comment donc réagira l'organisation continentale après le coup de marteau de la CPI ? Permettra-t-on au chef de l'Etat soudanais de prendre part au prochain sommet de l'UA ? On se rappelle, le président Museveni, actuel président en exercice de l'organisation et hôte du sommet, avait dû faire marche arrière après avoir souligné que son voisin du nord était indésirable chez lui. La question se pose donc de savoir si El Béchir osera vraiment faire le déplacement de Kampala et si les autorités ougandaises le mettront effectivement aux arrêts.

Pas d'équivoque cependant pour l'Afrique du Sud et le Botswana. Ils font partie des rares pays africains ayant publiquement appuyé la CPI dans cette affaire. Le président Jacob Zuma avait même affirmé sans ambages lors d'un débat au parlement que El Béchir risquait de se faire arrêter s'il avait honoré l'invitation adressée à tous les chefs d'Etats africains à assister au coup d'envoi de la Coupe du monde 2010. «L'Afrique du Sud respecte le droit international et, en tant que signataires des traités, nous appliquerons la loi», avait dit le président Zuma.

Déjà, lors de son investiture, Pretoria avait indiqué que le chef de l'Etat soudanais pourrait être arrêté s'il venait sur le sol sud-africain. Pour Pretoria, «l'application de ce mandat est une obligation légale des Etats». Une attitude ferme, qui tranche avec celle de Thabo Mbeki, l'ancien président, nommé médiateur dans le conflit au Darfour. La situation devient donc chaque jour plus complexe et il n'est pas certain que les choses se passeront désormais de la même façon pour El Béchir tant les pressions se multiplient. Les Etats-Unis demandent au président soudanais de se présenter à la justice. Ban Ki-Moon, secrétaire général des Nations unies, l'invite à coopérer avec la CPI. William Pace, le président de la coalition pour la CPI, un puissant lobby d'organisations de défense des droits de l'homme, exhorte «le gouvernement soudanais, les Etats parties de la CPI, les autres gouvernements et les organisations internationales à faire tout leur possible pour qu'El-Béchir soit traduit en justice le plus rapidement possible».

Avec toutes ces pressions, celui que la presse turque présente comme «le criminel El Béchir», ou encore «le boucher du Darfour», aura du mal à rééditer son fréquent pied de nez à la communauté internationale. Mais des questions se posent. Entre autres, celle-ci : et si El Béchir se sentant traqué, acculé en dépit de ses efforts pour faire avancer les choses, en venait à se braquer ? La médiation ne va-t-elle pas se compliquer ? La décision de la CPI pourrait-elle changer la situation de la multitude de déplacés ? Sans doute la question du génocide au Darfour demeurera encore très controversée au sein de la communauté internationale. Mais génocide ou non, les partisans d'El Béchir le croyaient sans doute à l'abri. Avec sa dernière sortie, la CPI confirme qu'elle n'entend point lâcher du lest. Elle est insensible aux efforts fournis par le dirigeant soudanais qui espérait peut-être se dédouaner avec les négociations. Mais les charges qui pesaient jusque-là contre lui n'étaient pas des moindres : Omar El Béchir était depuis longtemps déjà suspecté de crimes contre l'humanité et crimes de guerre, de meurtres, actes d'extermination, viols et transferts forcés de civils. Le chef d'Etat soudanais va donc devoir répondre du délit effroyable de génocide. Autant dire que l'étau se resserre autour de lui. La solitude va se ressentir progressivement, le chef de l'Etat soudanais étant de plus en plus isolé. L'homme n'avait pas vu affluer chez lui grand monde parmi les chefs d'Etats africains venus festoyer à son investiture. A peine réélu, il est considéré comme génocidaire. Un véritable coup de massue. D'où la nécessité de la bonne gouvernance et l'importance d'une alternance démocratique qui respecte les droits humains. Aux dirigeants africains d'y réfléchir. **Le Pays**

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org



12.07.10 - 11:13 Ce mercredi 14 juillet, la troupe traditionnelle du Togo Akrowa présentera son nouveau spectacle au Chapiteau à miroirs de l'Espace Tivoli

Akrowa est une compagnie de danses traditionnelles basée à Lomé au Togo. Elle fera escale à Liège mercredi pour présenter un ballet-théâtre haut en couleur qui a pour mission de promouvoir la culture togolaise.

La troupe composée de 19 personnes mêle plusieurs arts du spectacle. Elle compte des batteurs, des jongleurs, des acrobates, des mangeurs et cracheurs de feu, des échasseurs et des marionnettistes. Depuis une dizaine d'années, Akrowa se produit dans des festivals internationaux aux Pays-Bas, en France, en Pologne, en Italie, en Allemagne et en Belgique.

La troupe togolaise risque de ne pas laisser le public indifférent face à la force et la puissance des danseurs ainsi qu'avec les chanteurs qui usent de leur voix comme d'un véritable instrument pour exprimer la joie, la gaieté et l'amour.

Le spectacle a lieu le mercredi 14 juillet à 20h00. Réservations au 0486/89 70 30.

Pionnières



15/07/2010 00:15:00 - **Aucunement dépayées par le climat de ce jeudi 8 juillet, 18 femmes entrepreneures africaines, sélectionnées par le ministère des Affaires étrangères pour suivre une formation de trois semaines à l'ENA, ont investis les locaux de Paris Pionnières.**

Cette pépinière 100% féminine accueille, accompagne et aide les jeunes entrepreneures à lancer leur boîte.

Couleurs chaudes, imprimés ethniques et boubous ornés de broderies ont réveillé les locaux de la rue du Chemin Vert.

Provenant de différents horizons (Burkina Faso, Mali, République Démocratique du Congo, Togo, Sénégal ou Cameroun), mais aussi de différents secteurs (alimentaire, agro-alimentaire, cosmétique, tourisme, multimédia, ou encore l'édition), **ces femmes sont, néanmoins, venues dans un même but** : " *faire un échange d'expérience, une sorte de voyage d'étude, voir comment s'organise une structure fédérative de ce genre* " souligne Cissé Fatimata Kouyate, directrice d'une agence de voyages au Mali.

> « C'est un modèle qui doit être importé chez nous. »

A la découverte de nouveaux concepts, de nouvelles collaborations mais surtout de contacts et de dialogues, les 18 femmes réparties en petits groupes ont déambulé dans les 500m2 de la pépinière **Paris Pionnières** pour rencontrer leurs alters entrepreneures françaises. Attentives et curieuses, elles ont arpenté les étages munies d'un calepin afin de ne perdre aucune miette sur la démarche de création et la méthode de fonctionnement des divers projets.

Entre distribution de cartes de visite et réflexion sur d'hypothétiques partenariats ou sur l'importation des projets dans leurs pays respectifs, elles ont conclu sur la nécessité d'avoir " *ce genre de fédération dans [notre] pays et essayer d'appliquer ce que nous avons appris en une heure de temps. C'est un modèle qui doit être importé chez nous.* "

> La pépinière d'entreprise : un modèle à exporter

Pour **Candide Bamezon Toulan Leguede**, directrice d'une entreprise de créations artisanales et de décoration d'intérieur au Togo, " *c'est une idée géniale (...) c'est extraordinaire, les femmes sont pris en charge, elles sont beaucoup plus confiantes* ". Mais elle n'oublie pas de préciser : " *c'est un projet qui coûte très cher* ".

Cette femme ambitieuse, membre de l'association des femmes chefs d'entreprise mais aussi de la **fédération des femmes entrepreneures au Togo** ajoute que " *dans les pays africains c'est exactement ce dont nous avons besoin car la création d'entreprise est un parcours qui est forcément solidaire. Vous avez*

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

l'idée mais comment la mettre en forme pour qu'elle puisse germer et devenir réalité toute seule ? C'est ça le problème. Et puis les fonds de démarrage, c'est ce qui nous fait souvent défaut en Afrique. "

> Deux maîtres mots : mixité et adaptation

A la question : qu'est-ce qu'une chef d'entreprise en Afrique ?, Cissé Fatimata Kouyate explique que *"c'est une question de perception et de prédisposition"*. En effet, *"ce n'est pas seulement l'apanage d'un nom, c'est une résolution personnelle de vouloir s'imposer dans un secteur qu'on connaît"*. Ainsi, elles ont la légitimité *"d'imposer un point de vue à d'autres personnes, qu'ils soient homme ou femme"*.

Alain Joyandet, ancien secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, avait précisé lors de sa rencontre avec les femmes africaines : *"Vous avez une responsabilité importante car vous représentez un espoir pour les jeunes femmes qui se lancent sur le marché du travail."* Car à leur retour, elles devront former d'autres femmes à l'entrepreneuriat en partageant les richesses de leur voyage.

L'avenir est définitivement féminin

J.Dubois



Afrique Economie Faible reprise d'activités incite à consolidation des bases de croissance dans UEMOA

vendredi 16 juillet 2010 - **L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de huit pays a enregistré, de 2009 à 2010, une reprise d'activités encore faible qui incite à une consolidation des bases de la croissance économique dans cet espace.**

Les dernières estimations des taux de croissance, au sein de cette Union, se situent à 3,6% en 2010 contre une réalisation de 2,8 % en 2009. Il s'agit d'une reprise des activités économiques qui est, cependant, encore faible alors que l'inflation est « maîtrisée et ressortirait à 1,7%, en glissement annuel, à fin juin 2010 », a relevé DACOURY-TABLEY Philippe-Henri, gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO). « Ces signes de reprise nous incitent à axer davantage nos efforts sur les voies et moyens pouvant permettre de mieux valoriser toutes les sources internes de croissance de manière à consolider les bases de la croissance économique », a analysé le gouverneur de la Banque centrale. Son appréciation de la situation économique a été faite lors d'une rencontre d'échanges et de discussion, du 8 au 10 juillet à Lomé ayant regroupé 160 directeurs généraux des établissements bancaires et financiers de L'UEMOA sur des questions de portée stratégique et d'intérêt commun relatif au système financier et bancaire et à l'environnement économique dans cette Union.

Pour DACOURY-TABLEY, l'une des questions cruciales aujourd'hui pour les Etats de L'UEMOA c'est de trouver une réponse urgente à « comment accroître le financement des investissements notamment dans les secteurs porteurs de croissance et en décupler les retombées sur le niveau de vie des populations ». A son analyse, des « incertitudes continuent de peser sur les perspectives de croissance », au regard de la persistance de certains facteurs tels que l'insuffisance de l'offre d'énergie électrique et les infrastructures. D'autres difficultés « peuvent tempérer notre engouement mais doivent aussi être un stimulant pour que nous puissions tous ensemble chercher à consolider cette reprise », a nuancé M. DACOURY-TABLEY.

Se basant sur des évolutions relevées dans de nombreux pays à revenus intermédiaires, surtout le crédit à l'économie de près de 80% au Maroc contre environ 20% du PIB dans L'UEMOA, le gouverneur de la BCEAO a indiqué que L'UEMOA a encore « beaucoup de progrès à réaliser pour améliorer la contribution du secteur bancaire au progrès économique ». « Il nous faut donc libérer nos énergies et notre imagination pour mettre en œuvre les actions novatrices et les stratégies nouvelles adaptées à notre environnement et propres à accroître l'impact des interventions du secteur bancaire sur le développement de nos économies », a-t-il préconisé. Il a relevé que la situation fait peser sur les secteurs bancaire et financier des « responsabilités spécifiques » et a, aussi, fait noter que ces secteurs se doivent de réexaminer en profondeur des stratégies jusque-là mises en œuvre et réorienter, le cas échéant, les actions entreprises qui n'ont pas pu répondre aux attentes des entreprises et des populations.

Le problème au sein de l'Uemoa intervient, selon M. Dacoury-Tabley, alors qu'il y a des « signes encourageants de redressement économique de plus en plus visibles » sur le plan mondial attestés par les révisions successives à la hausse des prévisions de la croissance.

Cependant, la reprise « demeure fragile », a précisé le gouverneur de la Bceao, annonçant que les tensions sur les marchés de la dette souveraine et la poursuite de l'ajustement des bilans des institutions du secteur financier dans de nombreux pays en développement demeurent des sources de préoccupations. **Xinhua**

Afrique Economie BCEAO un nouvel élan pour la croissance économique



Le siège de la Bceao à Lomé - Togo (Ph : RT)

Après Bamako, l'édition 2010 de la rencontre annuelle entre le gouverneur de la BCEAO et les présidents et directeurs généraux des banques et établissements financiers de l'UEMOA s'est tenue les 8 et 9 juillet derniers au Togo. Le financement de l'économie, la transparence et la rationalisation des conditions de banque et l'organisation du marché interbancaire régional, tels sont les thèmes qui ont fait l'objet de trois ateliers.

Institué depuis 2008 par les autorités monétaires, de concert avec la profession bancaire, le cadre permanent de concertation que constitue cette rencontre, a pour objectif de favoriser les échanges entre les deux parties sur des questions de portée stratégique et d'intérêt commun, propres à permettre au système bancaire et financier de relever les défis d'une intermédiation financière saine et efficace dans la zone.

Les conclusions des ateliers ont fait l'objet d'examen en séances plénières. Au terme des concertations, les participants ont relevé le faible niveau de financement des économies de l'UEMOA par les banques et établissements financiers qui constituent une préoccupation constante des plus hautes autorités de l'union et des opérateurs économiques.

Compte tenu des enjeux liés à cette problématique, il ressort du dossier de presse que la rencontre a permis d'explorer les voies et moyens de lever les contraintes d'accès au financement des secteurs prioritaires pour donner un nouvel élan à la croissance économique. Il s'agit notamment du financement des petites et moyennes entreprises, de l'énergie, des autres infrastructures et de l'agriculture.

Ces contraintes ont trait aux aspects fondamentaux ci-après :

- les lenteurs dans l'assainissement du cadre macroéconomique et l'amélioration du climat des affaires au sein de l'union ;
- la faiblesse des capacités des PME/PMI en termes de gestion et de gouvernance ;
- les difficultés à réaliser les garanties dont disposent les créanciers ;
- l'insuffisance des ressources longues.

Les échanges ont, par ailleurs, relevé la volonté du secteur financier d'accompagner le développement des PMI comme en témoignent la multiplication d'agences bancaires en vue de rapprocher les établissements de crédit des clients et la création de nouveaux instruments de financement.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

D'une manière générale, les participants ont largement admis que la résolution des problèmes liés à la faiblesse des financements bancaires en faveur des entreprises, notamment les PMI, ne devrait pas être perçue comme relevant uniquement du système bancaire.

Elle nécessite des actions concertées, et permanentes à mettre en œuvre par l'ensemble des acteurs concernés notamment les pouvoirs publics, les entreprises elles-mêmes, le secteur bancaire et les autorités de régulation dudit secteur.

S'agissant du financement de l'énergie et des autres infrastructures, les participants ont reconnu que l'amélioration des infrastructures constitue la clé du développement. Ils ont, en général, souligné que les projets d'infrastructures nécessitent des financements importants qui, dans la plupart des cas, dépassent les capacités des banques de l'Union.

Concernant la transparence et la rationalisation des conditions de banque, il a été reconnu que la libéralisation des conditions de banque s'est traduite par la suppression de plusieurs taux créditeurs minimums et le déplafonnement des conditions débitrices de banque.

Toutefois, l'analyse de la situation actuelle laisse apparaître que les conditions débitrices et la tarification demeurent encore élevées. A cet égard, la BCEAO et les pouvoirs publics attendent des établissements de crédit l'amélioration sensible de la qualité et la réduction des coûts des services financiers.

Les communications ont permis de souligner les contraintes et faiblesses freinant les efforts à déployer en vue du renforcement de la transparence et de la rationalisation des conditions de banque.

Par ailleurs, les participants ont relevé que les bons résultats réalisés par le système bancaire, malgré la morosité de l'environnement économique, leur donnent des marges de manœuvre pour une baisse des conditions de banque.

Par Justin Daboné © L'observateur Paalga



Afrique Energie - Le gazoduc ouest-africain sous pression

Publié le vendredi 16 juillet 2010 | **Notre Heure**

Longtemps attendu, l'acheminement de gaz nigérian vers le Bénin, le Togo et le Ghana a débuté. Alors que l'instabilité du Delta du Niger laisse planer des doutes sur l'approvisionnement du pipeline, Accra affirme ses ambitions en matière de production. Vingt-huit ans...

Vingt-huit ans après le lancement du projet, le gazoduc ouest-africain (WEST AFRICAN GAS PIPELINE, WAGP) fournit enfin, depuis le 20 mars, ses cargaisons de gaz au Ghana. Discrètement. Si l'événement n'a pas fait la une de la presse, c'est que l'on craignait dans le pays un nouveau faux départ. Un an plus tôt, déjà, le gazoduc avait craché ses premiers mètres cubes avant qu'un acte de sabotage dans le Delta du Niger n'en suspende la distribution pour plusieurs mois.

L'approvisionnement vient de reprendre, partiellement. De 0,8 à 1,5 million de m³ par jour ont été débités depuis deux mois sur les 3,8 millions attendus et une capacité totale de 4,8 millions. La mise en service prochaine d'une station de compression à Lagos doit permettre d'augmenter le débit, tandis que les centrales de Lomé, Cotonou et Tema (Ghana) achèvent de passer au gaz.

Des milliards de m³ de gaz gaspillés à l'origine de ce projet de 1 milliard de dollars (environ 820 millions d'euros) pris en charge par une coentreprise baptisée WEST AFRICAN PIPELINE COMPANY (WAPCO), il y a le constat d'un immense gaspillage : en 2003, le Nigeria disperse ou brûle dans ses torchères 19 milliards de m³ de gaz par an, l'équivalent d'un quart de la consommation électrique africaine.

En 1982, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) décide d'acheminer ce gaz vers les pays voisins par un gazoduc de 678 km de long.

Souleymane Koné



Mercredi, 07.14.2010 - **C'était une icône de la presse écrite camerounaise : Pius NJAWE. Né en 1957, il fonde en 1979 le journal Le Messenger, au sein duquel il travailla dur pour donner l'information au peuple en dépit des problèmes récurrents qu'il eut avec le pouvoir en place au Cameroun.**

Cet homme, qui s'est battu pour la liberté de presse dans son pays et en Afrique, a trouvé la mort lundi 12 juillet dernier par suite d'un accident de la circulation aux USA. Puis Njawé, c'était vraiment un nom qui rimait avec la lutte pour la liberté de la presse au Cameroun. Depuis de longues années, ce journaliste luttait bec et ongles pour conquérir chaque centimètre carré de liberté. Souvent au péril de sa propre vie. A son compte, 126 arrestations, 3 condamnations et plusieurs tentatives d'assassinat. Pour vous donner une idée de la personnalité de l'illustre disparu, nous vous proposons un entretien que notre confrère I-magazine a réalisé le 12 mai 2009 avec lui au siège de son journal à Douala, la capitale économique du Cameroun. Entretien.

Comment va l'homme qui trouble le sommeil des gouvernants camerounais depuis tant d'années ?

- Mon moral est bon, mon état d'esprit est bon aussi.

Votre première arrestation en tant que journaliste remonte à quand et quel en était le motif ?

- En tout, j'ai été arrêté 126 fois, mais condamné trois fois à la prison ferme. La première arrestation, c'était en 1976, on m'accusait de diffamation. A l'époque, j'étais reporter dans un journal qu'on appelait La Gazette. Comme je travaillais aussi dans une imprimerie, j'écrivais sous un pseudonyme. J'avais découvert qu'une entreprise française, chargée de couper des arbres pour la création d'une palmeraie, avait enterré, clandestinement, un de ses ouvriers mort à l'hôpital. Quand j'ai eu l'information, j'ai commencé à mener mon enquête. Le directeur de la société, un Français, a tenté de me corrompre pour étouffer l'affaire. Bien évidemment, je n'ai pas cédé. Quand l'article est paru, le directeur a porté plainte. Mais nous avons gagné le procès.

Et la dernière en date ?

- La dernière fois, c'était en 2002, à l'aéroport de Douala. Je revenais d'un voyage, et la police a arraché tous mes documents. En fait, les policiers voulaient m'obliger à signer une fiche pour contrôler mes mouvements. Ce qui était, bien sûr, inacceptable.

Oui, mais il y a eu beaucoup plus grave que cela ...

- En 1997, au stade Ahmadou-Ahidjo, le président Paul Biya a eu un malaise. Comme nous en avons parlé, j'ai été condamné à 24 mois de prison. Après appel, on m'a condamné à 12 mois, mais au bout de 10 mois de prison, j'ai été gracié (il sourit).

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

- Pendant que j'étais en prison, ma femme, Jane, qui portait une grossesse de neuf mois, est venue m'apporter de la nourriture. Elle a été brutalisée par les gardiens de la prison New Bell de Douala. Par suite de ces violences physiques, notre bébé est mort dans le sein de sa mère.

C'est inhumain, tout ça !

- Je pense que les gens sont prêts à me tuer, un peu comme on l'a fait pour Norbert Zongo au Burkina Faso. Le 4 septembre 1991, pendant une manifestation à Douala, un militaire a tiré sur moi, à bout portant. Heureusement pour moi, au dernier moment, un autre militaire a dévié le tir. Je suis passé tout près. En prison, on a tenté plusieurs fois de m'assassiner au couteau.

Je ne sais pas s'il y a un lien avec ce qui précède, mais votre épouse est morte de façon tragique en 2002.

- Effectivement, mon épouse, Jane, est décédée le 16 septembre 2002 dans un accident de la circulation, un accident suspect. Après la mort de mon épouse, j'ai créé la Fondation Jane & Justice. Jane, c'est le prénom de mon épouse, Justice, c'est le prénom de l'enfant qui est mort dans le ventre de ma femme par suite de la brutalité des gardiens de prison. Cette fondation existe pour honorer la mémoire de mon épouse. Elle mène plusieurs actions dont une croisade contre l'insécurité routière au Cameroun.

A votre niveau, qu'est-ce que vous faites pour éviter que le pire vous arrive ?

- Par exemple, je ne vais pas en boîte de nuit, je ne passe pas dans les endroits suspects. Je fais très attention, je change de chemin tous les jours en venant au travail parce qu'on ne sait jamais.

Entre-temps vous êtes devenu chrétien ?

- Oui, j'avoue qu'avant, je priais pour faire plaisir à ma femme. Cela fait trois ans que j'ai donné ma vie à Dieu. Désormais, j'appréhende les choses avec la dimension spirituelle. Trois ans en arrière, je courais après la réputation, je voulais être le meilleur, etc. Aujourd'hui, je suis un homme né de nouveau. Je me considère comme un homme qui essaie de gagner sa vie honnêtement tout en respectant les valeurs morales, les valeurs chrétiennes et une certaine éthique. J'essaie aussi d'être un gendarme derrière ceux qui gèrent la société, pour dénoncer leurs travers. Désormais, ma principale distraction, c'est la lecture de la Bible, j'écoute aussi beaucoup de musique religieuse.

La liberté de la presse pour laquelle vous luttez depuis ces années n'est toujours pas une réalité au Cameroun ?

- Je pense qu'on a pu glaner quelques espaces de liberté. La presse camerounaise est en liberté surveillée. Les espaces de liberté qu'on nous a concédés n'ont jamais été le fait d'une volonté politique. Ce sont des pressions qui ont obligé les gouvernants à céder ces espaces de liberté. Souvent, face à la peur de ne pas avoir d'aide étrangère, les gouvernants cèdent un peu. Ça ne découle pas d'une volonté politique.
- Mais il y a aussi que personne ne veut s'engager. Personne ne veut souffrir pour la liberté de la presse. En fait, tout le monde ou presque est passé à la « mangeoire » ; alors, c'est difficile.

Où en êtes-vous avec votre projet de création d'une radio et d'une télé ?

- Un groupe comme le mien, Free Media Group, décide de créer une radio puis une télé. Nous achetons le matériel, nous équipons le local, etc. A l'époque, en 2003, il n'y avait pas de démarches particulières à faire. Nous en avons informé le ministère de la Communication qui a envoyé une équipe technique visiter nos installations. Tout se passait bien. Mais la veille de l'ouverture, en mai 2003, les militaires ont envahi la radio.
- Je pense que le pouvoir trouvait que Freedom FM associé à Pius Njawé, cela faisait trop cocktail Molotov,

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

alors il fallait réagir. Il fallait coûte que coûte empêcher la radio d'ouvrir. Après l'occupation de nos locaux par les militaires, nous sommes allés de tracasserie en tracasserie. Au bout du compte, nous avons perdu un investissement de 126 millions de FCFA. L'eau a complètement dégradé le matériel de la radio.

Quel est le fin mot de l'histoire de votre projet de création de radio ?

- Nous avons dénoncé cette situation devant la Cour Africaine des Droits de l'Homme. Nous n'avons pas été dédommagés. Le pouvoir nous a plutôt demandé de refaire un nouveau dossier si nous voulons toujours créer une radio.

Vous dites ça, mais ici, au Cameroun, il y a plusieurs chaînes de radio et de télé privées, ce qui n'est pas le cas en Côte d'Ivoire par exemple.

- Il y a 100 radios privées et plus de 20 chaînes de télé privées. Mais pour toutes ces entreprises, on a délivré seulement quatre licences. Deux licences pour les télé et deux autres pour les radios. La grande majorité des radios et télé privées fonctionne sur la base de la « tolérance administrative ». Elles n'ont pas de licence pour exister légalement, mais l'Etat laisse faire. C'est un moyen de pression des autorités, qui peuvent faire pression ou fermer la radio ou la télé qui ne file pas droit.

Avec tout ce qui vous est arrivé, est-ce que vous avez quand même eu le temps de mener une vie de famille stable ?

- Oui. Je me suis marié en 1977. J'ai huit enfants (une de ses filles est animatrice sur une des chaînes de télé privées de Douala, ndlr). Malheureusement, comme je l'ai déjà dit plus haut, mon épouse nous a quittés en 2002.

L'Observateur

SAVOIR NEWS

Réactions du monde des médias du Togo

L'UJIT rend hommage à Pius Njawé

Crédo Tetteh, le secrétaire général de l'Union des Journaliste de la Presse Prive du Togo (UJIT) a rendu mercredi, un hommage au journaliste camerounais et fondateur du quotidien "Le Messenger" Pius Njawé, décédé lundi dans un accident de la circulation aux Etats-Unis.

"Nous pleurons la mort de M. Njawé et présentons toutes nos condoléances à la presse camerounaise et à sa famille", a déclaré M.Tetteh à l'Agence Savoir News.

Selon lui, le décès du journaliste Camerounais constitue un "grand vide" pour la corporation.

"C'est un vide qu'il a laissé, car cet homme a toujours lutté pour la liberté d'expression", a souligné M.Tetteh, affirmé que M.Njawé est un "exemple à suivre".

Considéré comme l'un des pionniers de la presse indépendante au Cameroun, M.Njawé, est décédé lundi à l'âge de 53 ans dans un accident de la circulation aux Etats-Unis. M. Njawé séjournait depuis le 10 juillet aux USA où il a pris part à un Forum de la diaspora camerounaise.

Edem Etonam EKUE

Savoir News,

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Newsweek ÉTATS-UNIS • Obama monte enfin au créneau sur l'immigration

En décidant d'intenter une action en justice contre l'Arizona, le président fait d'une pierre deux coups. Il montre qu'il se préoccupe de ce thème sans pour autant se lancer dans une grande réforme.

13.07.2010 | Ryan Tracy | Newsweek



© AFP 30 % de la population de l'Arizona est d'origine hispanique.

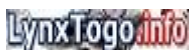
En avril, Jan Brewer, gouverneur de l'Arizona, a ratifié la nouvelle loi de son Etat, très stricte, sur l'immigration. Cette loi a soulevé une vive polémique, ses détracteurs arguant qu'elle encouragerait un injuste profilage racial. Le président Obama s'y est notamment opposé. Il a décidé que l'Etat fédéral intenterait une action en justice afin d'invalidier ce texte. Il l'a effectivement fait le 6 juillet, sans toutefois mentionner dans la plainte le risque de profilage racial. En revanche, le gouvernement fédéral a dénoncé le caractère inconstitutionnel de la nouvelle mesure, qui selon lui empiète sur la législation fédérale régissant l'immigration. En définitive, cette distinction n'est qu'un détail. Obama veut changer les fondamentaux d'une loi qu'il juge injuste, mais sa décision n'est pas dénuée d'arrière-pensées politiques. En effet, que le ministère de la Justice gagne ou perde le procès, le gouvernement Obama en sortira vainqueur sur au moins un point : il fait taire les critiques selon lesquelles il n'a rien fait sur le front de l'immigration.

Depuis la prise de fonctions d'Obama, les défenseurs des immigrés ont pu le voir mener à bien sa réforme du système de santé et entreprendre de réformer le système financier. Ils l'ont également vu lancer un plan de grande ampleur pour relancer l'économie et engager une nouvelle politique énergétique. Mais il a fallu attendre début juillet pour qu'il prononce son premier discours officiel sur l'immigration. Et encore, il ne l'a fait qu'en termes très généraux, en notant qu'il n'y aurait de changement possible sur cette question que s'il disposait d'un large soutien au Congrès, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Mais s'attaquer à la loi de l'Arizona permet à Obama de durcir le ton et de marquer des points, même s'il n'obtient pas gain de cause devant les tribunaux. *"Les Latinos et les autres attendent toujours que le gouvernement agisse [sur le front de l'immigration]. Maintenant il agit, en quelque sorte"*, commente Stephen Hess, chercheur à la Brookings Institution. La loi de l'Arizona devrait entrer en vigueur le 29 juillet. Elle stipule entre autres que la police peut *"procéder légalement à l'interpellation, à la détention ou à l'arrestation"* d'une personne pour contrôler ses papiers si elle a des raisons de suspecter que celle-ci est entrée illégalement dans le pays. Contrairement à la plupart des critiques émises à l'égard de cette mesure, le ministère de la Justice ne l'accuse pas de prendre spécialement les Latinos pour cible. En revanche, il souligne le fait que la réglementation sur l'immigration doit s'appliquer uniformément dans le pays. Or, le fait est que la loi de l'Arizona est plus stricte que la législation fédérale à de nombreux égards. Par exemple, elle considère comme un délit le fait qu'un sans-papiers puisse postuler à un travail dans une entreprise alors qu'au niveau fédéral c'est la personne qui embauche l'immigré clandestin qui est coupable, non le salarié.

Les républicains ne manquent pas de souligner la popularité de la loi de l'Arizona, attestée par de nombreux sondages, d'où, selon eux, le risque à court terme que représente ce procès pour les démocrates. Les candidats républicains de l'Arizona et d'autres Etats se lèchent déjà les babines à la perspective de pouvoir dénoncer la faiblesse des démocrates sur les questions d'immigration lors des élections législatives de mi-mandat, en novembre prochain. Trois députés démocrates briguant un nouveau mandat en Arizona ont dit du procès qu'il détournait l'attention de la question plus large d'une réforme de l'immigration au niveau fédéral. Le procès ne fait pas non plus l'unanimité chez les groupes de défense des immigrés. Ainsi, le président d'Immigration Works USA, une organisation qui milite en faveur d'une réforme, a-t-il assuré au site *Politico* que l'action en justice était *"une véritable bombe nucléaire"* lâchée sur le sénateur de l'Arizona, Jon Kyl, chef de file du groupe républicain au Sénat, qui aurait pu s'allier aux démocrates pour voter une réforme fédérale sur l'immigration. Néanmoins, Obama dispose du soutien de plusieurs associations de défense des libertés, comme l'America Civil Liberties Union, le National Immigration Law Center, le National Day Laborer Organizing Network, et d'autres organisations selon lesquelles la loi de l'Arizona nourrit les préjugés.

Par ailleurs, il n'est pas certain que les républicains soient en mesure de mobiliser l'opinion sur cette question en dehors de l'Arizona. L'immigration est traditionnellement un thème électoral porteur auprès des conservateurs et des Latinos, *"mais pour les autres ce n'est pas un souci majeur"*, affirme Simon Rosenberg, de NDN, un centre de réflexion progressiste. Pour lui, le soutien à la loi de l'Arizona s'érodera à mesure que la bataille juridique traînera en longueur et la classe politique dans son ensemble risque de se voir accusée de faire de la politique politicienne plutôt que d'entreprendre une véritable réforme de l'immigration. Toute cette affaire finira peut-être devant la Cour suprême mais, quel que soit le verdict, nul ne pourra reprocher à Obama de ne pas être monté au créneau.



Diaspora François BOKO au Bénin Visite de tous les dangers



Mercredi, 14 Juillet 2010 17:16

En séjour au Bénin dans le cadre d'une Mission de l'UE: L'Avocat togolais François BOKO est-il en sécurité ? Avocat au barreau de Paris et opposant togolais, Me François Esso BOKO séjourne à Cotonou dans le cadre d'une mission de l'Union européenne (UE) qui travaille pour le renforcement de la Justice. Mais connaissant ses relations tumultueuses avec le régime de son pays qui l'a contraint à l'asile politique en France, plusieurs observateurs craignent pour sa sécurité sur le territoire béninois, facilement accessible aux voisins.

Ancien ministre de l'Intérieur du Togo, Me François Akila Esso BOKO, avocat au barreau de Paris, mieux connu depuis 2005 pour sa farouche opposition à l'actuel régime de son pays, est en visite de travail au Bénin depuis quelques jours. Son désaccord total avec le pouvoir de Faure Gnassingbé dont il ne voulait pas de l'arrivée, lui a valu de sérieux ennuis. D'abord sa démission du gouvernement, ensuite son exfiltration vers la France par les chancelleries étrangères au Togo. Pour n'avoir jamais accepté que le pouvoir se transmette du père au fils, c'est-à-dire de Gnassingbé Eyadéma à Faure, ce qui est d'ailleurs contraire à la constitution du Togo, l'avocat a échappé à plusieurs manœuvres attentatoires contre sa vie avant de trouver l'asile politique à Paris où sa sécurité est renforcée. La question qui se pose actuellement avec la présence de François Akila Esso BOKO au Bénin, est de savoir si les autorités actuelles du Togo ont-elles déjà fait table rase du passé pour ne pas inquiéter ce dernier dans sa mission au Bénin ? Etant donné que les caciques de ce régime sont toujours en place, et connaissant bien leur mode de fonctionnement, l'Avocat ne se sent pas en sécurité depuis qu'il a foulé le sol béninois.

Autant de questions que se posent les observateurs. En deux ans, c'est sa deuxième visite de travail au Bénin, toujours dans le cadre des missions que diligente l'UE pour accompagner les pays dans leurs efforts de renforcement de leur Justice. Il a déjà pris part à plusieurs missions internationales du genre au cours desquelles les dirigeants des pays visités prennent des dispositions particulières pour assurer la sécurité de l'avocat, parce que toute tentative d'atteinte à sa vie donnera lieu à un incident diplomatique et écornera l'image de l'Etat dont le territoire a été le théâtre de l'agression perpétrée. En ce moment où le Bénin vit dans une insécurité grandissante marquée par des braquages qui n'ont pas épargné, il y a seulement quelques jours l'ambassadeur du Ghana près le Bénin dont le véhicule a été volé avant d'être retrouvé, il serait de l'intérêt du pays que les autorités béninoises redoublent de vigilance pour contrecarrer ces genres d'actes.

Le cas de Me François Esso BOKO ne doit pas être négligé, car, personne ne sait ce que ses adversaires lui réservent après avoir manqué à plusieurs reprises de lui régler leurs comptes au pays. Et comme il n'y a pas de frontière entre le Bénin et le Togo, tout peut arriver. Les autorités béninoises doivent tout mettre en œuvre pour qu'aucune atteinte ne soit portée contre l'opposant togolais. Quelque soit la raison qui serait avancée pour justifier un éventuel forfait, le Bénin n'aura pas d'excuses à présenter à la communauté internationale.

Idelphonse Akpaki

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Economie NIOTO dans la tourmente Le DG menace de licenciement, les employés observent un sit-in et déposent un préavis de grève



7-14-2010 - La seule usine de fabrique d'huile au Togo, NIOTO est dans la tourmente et fonctionnera ces jours-ci au ralenti. La totalité des employés de cette usine a déposé hier auprès de la direction, un préavis de grève de quarante-huit (48) heures renouvelable. Ce préavis fait suite à un sit-in que ces derniers ont eu à observer hier et aujourd'hui dans l'enceinte de l'usine pour amener la direction à reconsidérer sa décision de licencier plus de soixante-une (61) personnes sur les cent soixante-treize (173) que compte l'entreprise et de mettre au chômage technique, quatre-vingt (80) autres.

La direction de Nioto a, en effet décidé de procéder à un dégraissage de son personnel en licenciant soixante une (61) personnes et en mettant au chômage technique quatre-vingt (80) autres, le temps de régler des problèmes de comptabilité et pouvoir faire face aux dépenses de fonctionnement. Pour expliquer leur décision, les dirigeants de Nioto pointent du doigt les déboires de la Société togolaise des cotons (Sotoco) qui n'arrive plus à leur fournir la matière première nécessaire à leurs activités, c'est-à-dire des graines de coton.

Tous les employés, y compris les cadres de l'administration ont engagé un bras de fer avec les responsables de l'usine et demandé à négocier avec la direction afin de parvenir à une entente. Les conditions posées par les agents de Nioto pour accepter d'être mis à la porte, s'articulent autour de trois points : Le versement aux licenciés de cinq (05) ans de salaires comme mesure d'accompagnement, le remboursement de dix ans de cotisations aux employés et à ceux qui vont en chômage technique, le versement de 75% du salaire mensuel jusqu'à la fin de la mesure. Niet, a répondu M. Olivier Kergall, le Directeur général de Nioto aux grévistes. Il propose aux employés qui vont être mis sur le carreau, un mois de salaire comme mesure d'accompagnement, et à ceux qui iront en chômage technique, 25% du salaire mensuel jusqu'à la fin de la mesure. Ce qu'ont refusé ces derniers qui estiment que la direction « est en train de se moquer d'eux ». « Un mois de mesure d'accompagnement pour quelqu'un qui a travaillé durant des années dans une entreprise, c'est se foutre de notre gueule », a pesté un des grévistes avant de poursuivre : « Quelqu'un qui ne gagne même pas 60.000 F le mois et on veut le chasser du boulot en lui proposant un mois de salaire comme mesure d'accompagnement... Les mesures d'accompagnement se négocient et dans toutes les sociétés dans le monde, ces mesures excèdent au moins trois ans ».

Les grévistes ont profité de l'occasion pour lancer un appel à l'aide au service du travail du Togo et aux autorités gouvernementales.

Olivier Adja
Liberte



Economie Togo La BIDC lance une opération d'emprunt obligataire de 30 milliards CFA

vendredi 16 juillet 2010 - La Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (BIDC) a lancé, à compter de jeudi dans la capitale togolaise, une opération d'emprunt obligataire de 30 milliards de francs CFA, a constaté l'Agence Xinhua.

Cette mobilisation de fonds, sur le marché de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), qui succède à une précédente réalisée en 2006, est dénommée « emprunt obligataire publique BIDC ».

Il court sur la période 2010-2017 avec un taux d'intérêt de 6,75% pour, à terme servir au financement des opérations de prêts de cette institution financière dans les quinze pays de la Cedeao.

Selon le président le BIDC, Christian ADOVELANDE, il y a un besoin de développement des infrastructures au sein de la CEDEAO. Il a relevé que, conséquemment, beaucoup d'efforts ont été engagés pour la mobilisation de ressources extérieures auprès des partenaires au développement, indiquant l'urgence également de la contribution des populations de la CEDEAO.

Le marché de cet espace sert à canaliser les épargnes des populations qui devront être orientées « vers des actions de développement à travers des instruments sécurisés » comme l'emprunt obligataire, a fait noter Christian ADOVELANDE.

Des sources de nouvel emprunt obligataire, le succès de l'opération démontrera que la zone Cedeao « dispose d'épargnes suffisantes à canaliser vers des projets viables à travers des mécanismes qui assurent la rentabilité et la sécurité des épargnes ».

Au terme de son conseil d'administration, le 26 mars dernier à Lomé, les nouveaux engagements approuvés s'élevaient à 55,70 millions de dollars, dont 19,43% pour le secteur public et 80,57% pour le secteur privé. Ils concernent cinq projets relevant des domaines de l'hôtellerie, de l'agro-industrie, des infrastructures et des services financiers, qui seront mis en œuvre au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Liberia et au Bénin.

La CEDEAO regroupe le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Liberia, le Niger, le Nigeria, le Mali, la Sierra Leone, le Sénégal, le Togo.

Xinhua

Environnement TOGO Deux gigantesques trous abandonnés au Grand marché de Lomé depuis plusieurs mois

Jeudi, 15 Juillet 2010 16:57 - Des conducteurs de taxi-motos qui s'invectivent, des taximen qui éprouvent toutes les peines à se frayer un chemin dans ce tohu-bohu, des passants sur les nerfs ne sachant à quel saint se vouer, tout cela dans un concert de klaxon et de fumées à rendre fou. Nous sommes au Grand marché de Lomé, au lieu-dit « Doganto » (le Grand trou).

Il y a près de deux ans que ce gigantesque trou occupe la route menant de l'agence Utb-Grand marché à la Banque Atlantique Togo. Ce ravin, de près de cinq mètres de largeur et de deux mètres de profondeur se situe juste en face du Consulat de Guinée rendant l'endroit difficilement praticable et surtout très dangereux. Malgré les tentatives des riverains de trouver une solution au problème en remplissant la fosse de sable et de gravier, le mal persiste jusqu'aujourd'hui et aucune issue n'est trouvée.

Les commerçants installés aux alentours de la fosse pointent du doigt la négligence et l'insouciance des autorités pour expliquer la longévité du ravin. Mais ce ne sont pas les accidents qui manquent. « Un jour, nous confie un commerçant installé à quelques mètres de là, un passant, certainement un étranger qui est venu retirer de l'argent dans l'agence BIA en face, est tombé dans le trou en voulant sauter par-dessus, et ce ne fut que grâce à la prompte réaction des riverains qu'il a pu être secouru à temps ». Et comme si cela ne suffisait pas, un autre trou s'est créé à quelques mètres du premier.

Au départ, ce n'était qu'un tout petit trou, nous disent les témoins. Un jour un conducteur de taxi-moto y est tombé par mégarde, ce qui a du coup agrandi ses limites. Ce nouveau ravin, que les riverains ont surnommé « Doganto » s'est élargi à force de recevoir les eaux de ruissellement des multiples pluies qui se sont abattues ces derniers temps sur la ville. Pressés par les critiques des populations, les agents des Travaux publics vont passer racler le fond comme pour débiter les travaux de réparation. Mais rien ne sera fait et aujourd'hui on a un grand trou qui occupe les deux tiers de la route. « Un taxi est tombé dedans un jour lorsque le chauffeur essayait de faire des manœuvres pour le contourner. C'est nous qui l'avons aidé et l'avons sorti du trou. C'est là que nous avons placé des panneaux à ses bords pour signaler aux passants qu'il y a un trou ici », témoigne Adjé, un jeune conducteur de taxi-moto stationné non loin des lieux. Selon ce dernier, la fosse s'est créée avant cette année. « Ce trou était bien ici avant le début de l'année 2010, souligne-t-il. Cela fait banalement huit (8) mois que nous cohabitons ensemble. Un officier supérieur de l'armée était venu avec les troupes visiter le trou. Ils ont pris des images et ont procédé à la mensuration avant de repartir, mais depuis lors, ils ne sont plus revenus. ».

« C'est un très grand danger pour nous ici », s'indignent certains riverains. « Il faut attendre que quelqu'un meure ici d'abord avant que l'Etat n'intervienne pour réparer la fosse qui occupe toute la route. C'est comme cela qu'on fonctionne au Togo. On voit un mal s'agrandir et on laisse faire jusqu'à ce que des personnes meurent d'abord et c'est seulement là qu'on va les voir se démenner pour trouver des solutions ».

Nombre de personnes trouvent paradoxal que le plus grand centre commercial du Togo soit laissé dans cet état lamentable. « Il ne suffit pas de faire quelques travaux de réfection pour se satisfaire des résultats et croiser les bras en attendant qu'on vous fasse appel avant de lever le petit doigt », déplorent-ils.

Olivier Adja
LIBERTE HEBDO TOGO

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

MO5 TOGO Finances Micro Finance Affaire ReDéMaRe Le gouvernement pouvait-il l'éviter?

7-13-2010 - **Le gouvernement togolais ignorait-il les activités délictueuses de ReDéMaRe et des établissements financiers ayant des activités similaires ? Son communiqué produit le 9 juillet dernier le prouve assez aisément. Mais une relecture de ce communiqué prouve que soit l'Etat a laissé faire, et dans ce cas nul doute qu'il faut chercher les complicités, soit il existe trop de dysfonctionnements dans les services liés au ministère de l'économie et des finances et même du ministère du commerce.**

Comment le gouvernement pourrait-il ignorer l'existence d'une entreprise de la taille de ReDéMaRe qui a pignon sur rue et plus d'un an d'activité ? Pourquoi le taux d'intérêt mirobolant de 212% proposé aux épargnants n'a-t-il pas attiré l'attention des services du ministère des finances et la Brigade de lutte contre le blanchiment d'argent ? L'histoire de l'escroquerie révèle que Bernard Madoff proposait 15% à ses clients qu'il a escroqués de plus de 50 milliards de dollars. Le taux de ReDéMaRe vaut plus de 14 fois le taux Madoff.

De sources proches des banques, c'est la Banque ouest-africaine pour le développement (BOAD) qui tiré l'alerte pour qu'enfin la BCEAO et le gouvernement daignent se pencher sur l'affaire. Apparemment au Togo, tant qu'on ne mène pas une activité subversive contre le pouvoir en place, tout semble permis. Nous vous proposons de lire ci-dessus le communiqué du gouvernement du 9 juillet.

Communiqué du gouvernement de la République togolaise

Par autorisation N° 040046/MDPRCPSP/DCIC du 21 décembre 2009, délivrée par le Ministère du Commerce, le Réseau pour le Développement de la Masse sans Ressource GIE (ReDéMaRe GIE) a été enregistré pour exercer des activités de «Distribution des produits de consommation et prestations diverses» sur le territoire national.

Malheureusement, il nous a été donné de constater que ReDéMaRe exerce des activités financières notamment de microfinance qui nécessitent l'obtention d'un agrément préalable du Ministre chargé des Finances.

Par lettre N° 293/MD/PR/CPSP/CAB en date du 27 mai 2010, Monsieur Sama Essohaion, Responsable de ReDéMaRe a été sommé de se conformer aux règles d'exercice de l'ensemble de ses activités et ceci dans un délai d'un mois.

Devant son refus d'obtempérer, une nouvelle sommation lui a été adressée par courrier N° 421/MCPSP/CAB du 30 juin 2010, pour la suspension sans délai de ses activités, sommation qu'il a ignorée de nouveau en déclarant que les intérêts de 212 % servis à ses clients proviennent des rendements de ses placements qu'il effectue notamment dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP).

Face à cette situation et considérant le risque inhérent à ce genre d'activités qui s'apparentent à un système de vente pyramidale où le profit ne provient pas d'une activité de vente ou de placement mais du recrutement de nouveaux membres, l'argent des nouveaux adhérents étant utilisé pour payer des revenus généreux aux premiers adhérents ;

Vu l'expérience passée de «CARDINAL», mécanisme par lequel le promoteur a disparu et après avoir escroqué les épargnants ;

Vu les expériences malheureuses sur le plan international, en particulier le cas de l'affaire «Bernard Madoff» aux USA qui a participé à l'aggravation de la récente crise financière mondiale et fait perdre environ 50 milliards de dollars US aux épargnants ;

Vu le cas actuel au Bénin voisin où des citoyens ont été spoliés d'environ 100 milliards de francs CFA ;

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Vu la décision N° 025/MCPSP/DCIC du 09 juillet 2010 portant retrait de la carte d'autorisation de ReDéMaRe ;

Le gouvernement décide à compter de ce jour la fermeture définitive de ReDéMaRe GIE sur toute l'étendue du territoire national.

Les agences de ReDéMaRe sont mises sous scellés et les dispositions prises par les Autorités en vue de gérer les suites de la fermeture du réseau ReDéMaRe seront incessamment portées à la connaissance de la population.

Les mêmes dispositions sont sur le point d'être prises à l'encontre d'autres réseaux opérant sur le territoire national et dont les activités sont similaires à celles de ReDéMaRe.

mo5-togo.com

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

**Finance Micro-finance RéDéMaRe lance des appels au calme**

Le Réseau pour le Développement de la Masse sans ressource (RéDéMaRe), suspendu provisoirement par le gouvernement vendredi dernier (ou fermé selon une autre version du communiqué), a lancé dans un communiqué rendu public ce lundi, un appel au calme à sa clientèle déboussolée par la décision gouvernementale.

« La direction générale invite ses membres à une grande sérénité face à ses événements et remercie les membres pour la confiance dont ils ont toujours su lui faire preuve », indique le communiqué. Une confiance qui a durement été éprouvée ces dernières heures et qui manque désormais aux clients. Lesquels ont assiégé le siège de RéDéMaRe ce matin. Les bruits qui viennent du Bénin selon lesquels ces sociétés seraient en cessation de paiement ne sont pas étrangers au brouhaha dans la clientèle. Il en est de même des institutions à l'instar de Karus Togo pris d'assaut ce matin.

« Suite au communiqué ministériel télévisé en date du 09 juillet ordonnant la suspension provisoire des activités de RéDéMaRe, la Direction générale de RéDéMaRe porte à la connaissance de ses membres qu'elle entend entreprendre avec les autorités compétentes, des discussions de sortie de crise », rappelle le communiqué. La société met à la disposition du public un service d'appel 24 heures sur 24.

Enregistré sous le numéro 00224/MATDCL (Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation et des collectivités locales) le 24 janvier 2008, comme organisation non gouvernementale à but humanitaire, RéDéMaRe fonctionnerait comme une institution au service des musulmans pauvres grâce aux subventions d'un fonds libyen.

Mais le statut de l'ONG change rapidement en un an. Elle devient un groupement d'intérêt économique (GIE) avec une autorisation d'installation délivrée par le ministère compétent sous le numéro 040446/MDPRCPPSP/DCIC le 21 décembre 2009.

RéDéMaRe fonctionne en réalité comme une institution de placement et de distribution de kits d'alimentation ou d'appareils électroménagers. Au début l'adhésion était de 5000F mais quelques mois plus tard, elle passa à 25.000F voire 50.000F, à cause de l'augmentation stratosphérique de la clientèle. Les placements peuvent rapporter jusqu'à 200% d'intérêts. Sans publicité tapageuse mais fonctionnant sur le principe de « bouche à oreille », RéDéMaRe ne fait qu'engranger une clientèle, rendant même les institutions bancaires jalouses. Certaines en deviennent complices qui font des prêts à leurs clients pour aller faire des placements auprès de RéDéMaRe et des établissements d'intérêt économique fonctionnant sur le même modèle. C'est la ruée vers RéDéMaRe.

En avril, l'Association togolaise des consommateurs (ATC) alerte l'attention du ministère de l'économie et des finances sur le fonctionnement quelque peu non orthodoxe de ces nouveaux GIE. L'ATC ne comprenait qu'ils peuvent s'installer comme des établissements commerciaux et travailler comme des institutions de financement et de placement, rôle dévolu aux banques et aux établissements de micro-finance. Elle mettait en garde contre leurs taux de rémunération extraordinaires et demande à ce que le ministère des finances donne plus d'informations sur leurs activités. La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et le ministère du commerce interviendront peu après pour bloquer, pour fin de vérification, les comptes de RéDéMaRe dans les banques de la place. Mais la suspension n'a duré que quelques jours et RéDéMaRe a recommencé à travailler avant que n'éclate le scandale financier de ces nouveaux GIE au Bénin.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Risque de soulèvements populaires

Ce matin, plusieurs Togolais ont pris les places fortes de ces institutions pour retirer leurs épargnes, alors que le gouvernement a pris des mesures de contrôle et de vérification de leur fonctionnement.

Dans les années 1990, ces GIE étaient à l'origine d'un scandale financier qui a failli plonger l'Albanie dans la guerre civile, peu après le départ du dictateur Enver Hoxha. La nouvelle classe politique post-communiste, peu en phase avec les déviances du système capitaliste, n'a pas pu contrôler les flux financiers d'origine mafieuse sur son territoire. Des milliers d'épargnants, attirés par des taux de rémunération allant jusqu'à 300%, se sont retrouvés du jour au lendemain sur le carreau, sans un sou. L'éclatement de la bulle financière a appauvri la classe moyenne et augmenté le mécontentement général des populations.

Le Togo et le Bénin, si les autorités ne jouent pas efficacement leur rôle et ne prennent pas cette affaire au sérieux, risquent de connaître de graves soubresauts populaires. A en croire plusieurs témoins, des centaines de militaires et de gendarmes togolais revenus des missions d'observation en Afrique, ont fait des placements dans ces GIE. Ceci devrait particulièrement compliquer la tâche du gouvernement togolais dans une situation de crise postélectorale d'un niveau de tension à explosif.

mo5-togo.com

Chine-Nouvelle.com Médias Les programmes et émissions radio et télévision chinoises bientôt en FM et UHF au Togo

Des techniciens chinois de radio et de télévision sont en séjour de travail dans la capitale togolaise pour la concrétisation d'un mémorandum entre la Chine et le Togo dans le domaine de la radio et de la télévision, a constaté mercredi l'Agence Xinhua.

Ce mémorandum se concrétisera par le renforcement des capacités des médias publics togolais et aussi par la diffusion au Togo des programmes et émissions de Radio Chine Internationale et de la Télévision centrale chinoise. A terme, il sera possible au Togo de capter, en FM, Radio Chine Internationale et, sur UHF, la Télévision centrale chinoise, a expliqué Zhou Weihua, ingénieur supérieur de l'Institut de design de l'Administration nationale de la Rediffusion du Cinéma et de la Télévision de Chine.

La délégation de techniciens chinois a eu une séance de travail mardi avec le ministre togolais de la Communication, Djimon Ore. Elle devra également rédiger avec une équipe de techniciens togolais un rapport de faisabilité qui sera soumis aux autorités compétentes des deux pays.

Le Togo et la Chine entretiennent une relation d'amitié et de coopération datant des années 1970 qui s'est traduite par la réalisation de différents projets économiques et sociaux dont certains sont inscrits dans les mesures des Sommets de Beijing du Forum sur la coopération sino- africaine.

XINHUA

MO5 TOGO Politique TOGO L'Eglise catholique ne rendra pas public son rapport sur l'observation électorale

7/15/2010 - **La conférence des évêques du Togo qui a eu lieu du 29 juin au 2 juillet dernier ne s'est pas prononcée sur la crise togolaise, en tout cas à en croire le demi-résumé du rapport rendu public ce 15 juillet. Et pourtant, l'Eglise catholique avait déployé une mission d'observation électorale de la présidentielle de mars 2010 dans toutes les régions du Togo. Parmi toutes les missions d'observation, celle de l'Eglise catholique apostolique romaine est la seule à n'avoir pas publié son rapport.**

A en croire certains laïcs qui ont gardé l'anonymat, l'Eglise rendra son rapport en temps opportun. Il semble que la mission d'observation de l'Eglise a constaté la victoire de l'opposition et l'ampleur de la fraude mais de fortes dissensions parmi ses membres ont conduit à un black-out total sur le rapport. Il y a une ligne de fracture entre les évêques et les prêtres proches du pouvoir ou de l'opposition.

L'Eglise catholique demeure la puissance majeure de la société civile et le corps le plus organisé du Togo après les Forces armées togolaises (FAT). Elle a été fortement secouée pendant la présidentielle quand les argousins de YARK Damhane ont fait irruption dans ses locaux du CESAL pour saisir les documents électoraux de l'Unité de compilation des résultats de l'UFC et arrêter les membres de la cellule. L'Eglise est en outre impliquée dans le règlement de la crise togolaise. Un de ses évêques, Monseigneur Nicodème BARRIGAH est président de la Commission Vérité Justice Réconciliation (CVJR). Ce dernier était d'ailleurs médiateur pour la libération des membres de la cellule de compilation de l'UFC arrêtés.

Depuis 1990, l'Eglise catholique s'est quelque peu impliquée dans la crise togolaise. L'ancien archevêque de Lomé et chef de l'Eglise au Togo, Mgr FANOUKO KPODZRO, ex-évêque d'Atakpamé, avait dirigé de manière controversée la Conférence nationale souveraine tandis que l'évêque émérite Mgr DOSSEH-ANYRON était mis à l'index pour son attitude et celle de l'Eglise toute entière pendant la période du parti unique. Mgr DOSSEH-ANYRON était également membre de la Commission pour la reconstitution et la réhabilitation de l'histoire du Togo. Laquelle Commission avait proposé Sylvanus OLYMPIO comme père de l'Indépendance et Gnassingbé EYADEMA comme Père de la Nation togolaise.

mo5-togo.com

Politique TOGO Organisation des locales- Le pouvoir contraint par L'UE, L'UFC l'agneau à immoler



Publié le 15, juillet 2010 par sylviocombey

Le Togo devra organiser les élections locales avant 2011, c'est en fait l'une des recommandations de l'Union Européenne. Le pouvoir, lui, poursuit ses machinations en vue de rafler des voix sur toute l'étendue du territoire. Le plan A serait d'abord d'en découdre avec cette arrête suspendue dans leur gorge que constitue l'Union des Forces de Changement.

Aucune élection ne peut prétendre être fiable si les premières bases de sa transparence sont faussées dès le départ. Le pouvoir RPT a fait fi de cette disposition reconnue par tous les observateurs. Et, la présidentielle du 04 mars dernier a été organisée en vitesse et dans un cafouillage total malgré les réserves formulées par l'opposition.

Les locales, un vrai couperet

Aujourd'hui, le pouvoir se retrouve encore, et cette fois-ci, avec l'Union Européenne qui, réclame la tenue des élections locales au cours de cette année, ou du moins, au plus tard début 2011. Et pourtant cette même Union Européenne a vite fait de valider le scrutin précédent malgré les nombreux dysfonctionnements relevés par ses propres observateurs et l'opposition. La communauté internationale réclame encore du pouvoir, d'autres élections sans que les contentieux nés des précédentes élections depuis 1993, ne soient encore solutionnés. En 2009, le pouvoir refusait d'organiser les locales arguant que l'Etat n'avait pas suffisamment ni de temps matériels, ni de moyens financiers pour le faire. Or, les élections locales devaient donner l'opportunité à la population à la base de pouvoir choisir elle-même, ses responsables locaux. Ainsi ceux-ci seront tenus comptables de tous leurs actes envers leurs mandants.

Après les élections locales de 1985, le Togo n'a plus connu ce type d'élections. Les conseillers municipaux et préfectoraux qui, selon les textes, sont élus pour un mandat de cinq (5) ans, sont depuis, remplacés par des délégations spéciales, au mépris des textes et au grand dam des populations privées de leurs droits. Et du coup, ces délégations spéciales se sentent redevables à l'administration ou mieux au pouvoir en place, en doublant de zèle, comme l'ont dénoncés les partis de l'opposition, pour encourager les fraudes massives lors des joutes électorales. Leur implication directe dans les résultats des hold-up électoraux a été très remarquable surtout que de concert avec les préfets, ils ont une totale main mise sur les urnes après le suffrage des populations. Mais aujourd'hui, le pouvoir se retrouve dos au mur avec cette recommandation de l'Union européenne, relative à l'organisation des élections locales au cours de cette année ou au plus tard, début 2011.

L'UFC, l'agneau à immoler

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

L'alternative du pouvoir serait d'éliminer toute force qui l'empêcherait d'organiser un simulacre d'élections locales pour rafler la mise. Ainsi, après le scrutin du 04 mars dernier qui a permis au candidat-président Faure Gnassingbé, de se maintenir au pouvoir, ces élections locales lui permettraient d'asseoir sa légitimité. Le pouvoir en place cherche donc des moyens pouvant lui permettre d'exécuter ce plan. D'où, la nécessité de mettre la discorde au sein des partis de l'opposition, en tout cas les plus gênants, afin de récupérer les suffrages de leurs militants ou sympathisants.

Pour certains observateurs, c'est cela qui justifie les dernières tournures de la crise au sein de l'Union des Forces de Changement (UFC) avec la tentative de dissolution du parti. D'autres sources font état des conciliabules des caciques du RPT avec Gilchrist Olympio pour organiser le congrès extraordinaire du parti au plus tôt pour prendre le Bureau national au dépourvu. Ces caciques raillent déjà qu'ils n'hésiteront pas à reconnaître la décision qui y sera issue et remettre en cause toute réaction, du Bureau dont il est exclu. Les dernières correspondances intervenues entre le ministre de l'administration territoriale Pascal Akoussoulélou Bodjona et la 3ème vice-présidente du parti, Isabelle Manavi Améganvi, le confirment d'ailleurs. A voir le ministre se baser sur certains articles de la charte des partis politiques nonobstant les statuts de l'UFC, pour rejeter la décision de l'organe suprême du parti et proposer selon ses propres termes de « cultiver la tolérance et le dialogue » au sein du parti, constitue des signes avant-coureurs. Il faut noter qu'il n'est d'ailleurs pas du ressort du ministre de l'Administration territoriale de régler des problèmes au sein des partis alors qu'au même moment on fourbit les armes pour dissoudre un autre parti, Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS), il est aisé de comprendre la stratégie du pouvoir.

Il revient donc à l'Union Européenne d'œuvrer pour que les populations togolaises ne soient pas, une fois bernées ou jetées en pâture à cause des prochaines locales.

LOMECITE

Politique TOGO Il est temps de réorganiser l'opposition togolaise



Jeudi, 07.15.2010, 06:37pm (GMT)

A- L'OPPOSITION QU'EST-CE C'EST ?

On désigne par opposition, les partis politiques ou les mouvements n'appartenant pas à la majorité parlementaire et donc s'y opposant. L'opposition a, dans les démocraties, plusieurs fonctions :

1. Tout d'abord, l'opposition constitue un contre-pouvoir : elle permet d'éviter que la majorité, une fois parvenue au pouvoir, n'ait la tentation de mener une politique, portant atteinte aux droits et libertés. Pour cela, l'opposition dispose de différents moyens : la mise en cause de la responsabilité gouvernementale devant l'Assemblée nationale par la motion de censure, la saisine de la cour constitutionnelle, les questions posées au gouvernement dans les enceintes parlementaires...

L'opposition représente aussi la possibilité d'une alternance politique : elle participe à l'existence du pluralisme politique, qui est une des bases de la démocratie. Ce pluralisme permet de choisir ses gouvernants. Or, il n'y a de choix véritable que si l'électeur peut se prononcer entre plusieurs possibilités. Ainsi, l'opposition, en proposant un nouveau cours à la politique nationale, permet aux citoyens éventuellement mécontents de disposer d'un recours. Avec les moyens, évoqués plus haut, à la disposition des parlementaires, elle peut manifester son désaccord envers la politique suivie et tenter de retarder sa mise en œuvre.

Enfin, l'opposition permet aussi de renouveler le personnel politique : lorsque la majorité perd le pouvoir, une nouvelle génération d'hommes politiques peut trouver une place de choix dans l'opposition et se préparer ainsi à assumer des fonctions importantes à l'occasion d'une victoire à venir.

Le rôle de l'opposition est donc essentiel en démocratie. C'est pourquoi certains pays lui ont organisé un véritable statut. Ainsi, la Grande Bretagne a érigé la fonction de chef de l'opposition en fonction officielle (« chef de l'opposition à Sa majesté »).

Alfred Sauvy écrit dans la Tragédie du pouvoir (1978) que : « La démocratie ne consiste pas à s'unir mais à savoir se diviser. L'unanimité, le plein accord, est un mauvais signe. » L'opposition politique assure donc certaines fonctions indispensables en démocratie. L'opposition politique est autant une action qu'une institution, elle a pour objectif premier la conquête légale et pacifique du pouvoir. On exclura donc de la réflexion les actions violentes.

L'opposition existe en effet au sein des régimes autoritaires (on parle d'opposition intrapartisane), mais c'est au sein des démocraties que lui sont accordés des droits spécifiques, allant jusqu'à son officialisation dans certains cas. L'opposition démocratique, en tant que contrepouvoir, est donc au fondement des démocraties pluralistes.

En droit constitutionnel, l'opposition désigne, selon P. Jan, « la position d'un groupe au sein d'un régime politique en compétition pour l'accès légal au pouvoir et son exercice pacifique ». L'opposition est qualifiée de politique, lorsqu'elle vise par la manifestation à ce que le pouvoir se saisisse d'une revendication. Elle est

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

également plurielle et multiforme selon le pays et le type de régime (démocratie représentative et démocratie directe ; régime présidentiel et régime parlementaire) ; elle peut être interorganique (entre le Sénat et l'Assemblée nationale, entre le local et le central) ou intraorganique (au sein du parlement).

Aujourd'hui, le régime pluraliste dans lequel s'inscrit l'opposition politique tend à être discrédité en raison de son manque d'efficacité. Des formes d'opposition politique radicales s'affirment alors, remettant en cause la capacité des régimes à agir et par là même leur bien fondé. Alors, la question est de savoir si l'opposition politique souffre-t-elle d'un manque d'efficacité, enclin à remettre en cause le caractère démocratique des régimes représentatifs contemporains ?

B - HISTORIQUE DES MOUVEMENTS ET PARTIS D'OPPOSITION AU TOGO

Au Togo, le premier mouvement d'opposition dénommé : **Bund der deutscher Togolander** (Association de défense des intérêts des Togolais et pour le retour des Allemands) fut créé le **1er Septembre 1934** par l'intelligentsia germanophone Togolaise.

Pour les contrecarrer, le Gouverneur MONTAIGNE crée dans un premier temps, le Cercle des Amitiés Française (CAF) le 05 Septembre 1936. Cette association regroupait : Européens, notables, évolués, chefs traditionnels.....disposés à louer d'une seule voix l'œuvre de la France au Togo. Leur slogan était : «vive la France et son œuvre salvatrice. Ensuite il crée en 1941 le Comité de l'Unité Togolaise (CUT) regroupant les chefs traditionnels du Sud au Nord, afin de consolider les liens face à la menace d'un retour des Allemands.

Le **26 avril 1946**, le CUT prend un virage nationaliste et indépendantiste. Alors, pour combattre ces nationalistes – indépendantistes, l'administration coloniale Française a initié la création d'un nouveau parti politique dénommé : Parti Togolais du Progrès (PTP) le 9 Septembre 1946, pour servir de contrepoids au CUT.

Il faut signaler que le PTP regroupe les Togolais qui s'affirment inquiétés par les prises de positions antifranchaises des partisans du CUT. A cet effet, le PTP affirme ses buts et ses moyens dans les termes suivants : « Nous sommes français depuis trente (30) ans. Nous pensons qu'il nous faut encore un certain délai pour parvenir à notre maturité politique que nous souhaitons voir arriver dans le cadre de l'Union Française ».

Le 23 décembre 1946, le secrétaire général du CUT, Jonathan Savi de Tové est élu conseiller de l'Union française. (L'administration coloniale et le PTP sont mécontents).

C'est pourquoi à la veille de la deuxième élection à l'Assemblée Nationale Française en 1951, les administrateurs coloniaux, conseillent les chefs traditionnels du Nord d'abandonner le CUT pour créer leur propre parti : l'Union des Chefs et des Populations du Nord (UCPN), avec à sa tête Maman Fousseni et Dermane Ayéva. Ce parti apparaît sur la scène politique aux côtés du PTP.

Ainsi, la coalition PTP – UCPN a soutenu le candidat Nicolas Grunitzky qui remporta la deuxième élection à l'Assemblée Nationale de la République Française le 17 juin 1951. **Le CUT devient un parti d'opposition.**

Toujours en 1951, le comité Directeur du PTP avait exclu Pédro Olympio pour indiscipline caractérisée. Il avait voulu se présenter à l'élection du 17 juin 1951, mais le parti avait préféré Nicolas Grunitzky. Mécontent, il quitte le PTP et crée le MTP avec le soutien du Gouverneur Yves DIGO. L'objectif du MTP est de « réaliser l'union de tous les Togolais autour de la France en mettant fin à une situation qui divise le pays en deux (2) blocs rivaux. **Le CUT et MTP se retrouvent dans d'opposition.**

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Le 25 septembre 1951, Mensah AITHSON crée la JUVENTO après avoir tenté vainement de créer la section RDA au Togo. La JUVENTO est un parti de tendance nationaliste regroupant essentiellement les jeunes. Il a eu le mérite de poser la première, en terme clair, le problème de l'autodétermination. Retenez que c'est le premier parti politique créé sur l'initiative d'un Togolais. **Le CUT, le MTP et la JUVENTO se retrouvent dans d'opposition.**

Le 12 juin 1955, le CUT boycotte les élections pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale. Le PTP et l'UCPN furent les seules composantes de cette législature.

Le 2 janvier 1956, Troisième élection législative anticipée à l'Assemblée Nationale Française. Le député sortant Grunitzky du PTP est réélu. Le CUT essuie un deuxième échec et conteste les résultats.

Le 21 juin 1957, lors de la visite d'une délégation de l'ONU au Togo, les indépendantistes togolais manifestèrent leurs désapprobations des méthodes de l'occupant français et ils furent sévèrement réprimés.

Le 27 avril 1958, organisation de nouvelles élections législatives sous supervision de l'ONU ; Victoire du CUT et des nationalistes. Sylvanus Olympio est appelé à former un nouveau gouvernement. **Le PTP et UCPN se retrouvent dans l'opposition**

Malheureusement la victoire du CUT a favorisé les règlements de comptes. Des heurts et des échauffourées violents, parfois sanglants, ont opposés les partisans du CUT et du PTP-UCPN.

Il faut souligner que généralement, la lutte des peuples pour leur indépendance galvanise leur attachement à un idéal : se libérer du joug de l'occupant. Cette lutte renforce leurs sentiments d'appartenir à une communauté de destin et d'avoir un patrimoine commun à défendre. C'est au cours de cette lutte que se façonne dans la plupart des cas, l'esprit patriotique. Mais, pour le cas du Togo, les partis politiques d'avant l'indépendance étaient pour la plupart l'émanation de la volonté de l'occupant, l'exemple du CUT, du PTP, de l'UCPN et du MPT.

Ces partis, au lieu de s'investir dans le combat contre l'occupant, étaient plutôt dressés les uns contre les autres par l'occupant. C'est pourquoi le Togo a accédé à l'indépendance dans un esprit de division sous tendue par la bipolarisation de la vie politique. Cette bipolarisation pouvait se justifier si elle était fondée sur les différences idéologiques plutôt que sur des clivages corporatiste, tribaliste et régionaliste, véritable terreau sur lequel elle prospère jusqu'à ce jour.

Le 27 Avril 1960, le Togo accède à la souveraineté internationale. Il faut donc se doter d'une loi fondamentale, c'est-à-dire d'une Constitution qui va régir la vie de la République. Ainsi, le **9 Avril 1961**, a eu lieu le référendum constitutionnel et l'élection des députés. Le mode de scrutin pour l'élection des députés était le scrutin de liste. Le CUT se trouve victorieux et ses députés se trouvent seuls à l'Assemblée Nationale. Signalons que cette Constitution reconnaît les droits et libertés fondamentaux aux Togolais tels que la liberté d'opinion, d'expression, de publication et de presse. Elle reconnaît également la liberté de réunion, la liberté d'association et la liberté syndicale.

Malheureusement, très tôt, le pouvoir en place prend des dispositions qui allaient à l'encontre des droits et libertés reconnus par la Constitution. Par exemple, **la loi n° 27 du 16 Avril 1961** autorise le gouvernement à punir les individus dangereux pour l'ordre public, entre autres, en les éloignant ou en les expulsant pour une

période inférieure ou égale à trois (3) ans. En vertu de cette loi, de nombreux adversaires politiques se sont retrouvés en prison ou en exil.

13 janvier 1962 : Dissolution des associations constituées au Togo par le gouvernement Olympio. Leurs responsables sont accusés d'avoir fomenté un coup d'Etat. Le Togo se retrouve ainsi en situation de parti unique de fait.

13 Juillet 1962 : Par décret présidentiel, deux partis politiques, la **JUVENTO** et l'**UDPT** (Union Démocratique du Peuple Togolais) sont dissouts. Les troubles politiques deviennent de plus en plus fréquents. Sur ce fond de vives tensions politiques, vinrent se greffer les revendications corporatistes d'un groupe de togolais (soldats) démobilisés dans l'armée française à la suite des accords d'Evian qui mirent fin, le **18 mars 1962**, à la guerre que menait depuis le **1er novembre 1954**, le gouvernement français, en Algérie, contre les indépendantistes du Front de Libération Nationale (FNL). Sylvanus Olympio refuse la demande de la France qui l'oblige à les intégrer dans la nouvelle armée Togolaise.

13 janvier 1963: Les soldats démobilisés dans l'armée française assassinent le Président Sylvanus Olympio. Immédiatement, les autorités de la seconde République rétablissent la JUVENTO et l'UDPT, partis politiques dissous le 13 juillet 1962. **Le CUT entre temps devenu PUT se retrouve dans l'opposition.**

14 Avril 1967: Le lieutenant-colonel Etienne Eyadema prend le pouvoir.

13 mai 1967: Dissolution de toutes les associations et partis politiques sur le territoire national.

Le 30 Août 1969, un appel du chef de l'État, à Kpalimé, a convié les forces vives du pays à s'unir dans un creuset national : « Le salut du Togo est dans l'union de tous ses fils au sein d'un seul et véritable creuset national où viendront se fondre les forces vives de ce pays à quelque parti qu'elles aient appartenu ». Cet appel a conduit à la naissance du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) en Novembre 1969. Progressivement le RPT a embrigadé toutes les forces vives sous forme d'aile marchante du parti.

Dès lors que tous les fils de la Nation viennent s'unir au sein « d'un seul et véritable creuset national », l'on assiste à l'anéantissement de toutes manifestations contestataires ouvertes contre le pouvoir. En dehors de la contestation occulte, les seules manifestations ouvertes étaient des soutiens au pouvoir.

Mais, à partir de 1990, les Togolais commencent à réclamer avec insistance la liberté, la démocratie et le multipartisme. Les groupes clandestins et les groupes de pressions se forment à tous les niveaux surtout au niveau de l'Université de Lomé par des mouvements étudiants : Mouvement des Etudiants en Lutte pour la Démocratie (MELD), Groupe de Réflexion et d'Action des Jeunes pour la Démocratie (GRAD), Organisation Universitaire en Lutte pour la Démocratie (OULD), Front des Etudiants en Lutte pour la Démocratie (FELD) et par des professeurs tels que Houenoumadji AFAN, Ayayi APEDOH-AMAH, Ekoué ADAMA EKOUE qui animaient la revue « Propos Scientifique » et du Barreau avec Me Yawovi Agboyobo qui était aussi le Président de la Commission Nationale de Droits de l'homme (CNDH). A partir de ce moment, les choses se précipitent.

A la suite d'une réunion le **02 avril 1990**, l'étudiant Nayonne disparut. Avocats et professeurs fondèrent la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme pour dénoncer cela.

Le 20 juillet 1990, la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme accuse l'Etat de procéder à des arrestations et à des actes de torture à l'encontre des activistes de la démocratie...

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

D'autres nouveaux regroupements dont l'Association Togolaise de lutte contre la Torture (ATLT) de Jean Yaovi DEGLI et l'Association Togolaise pour la Liberté de la Presse (ATLP) virent le jour.

Du 27 août au 13 septembre 1990, arrestation de 13 jeunes, pour fabrication et distribution de tracts. Ils ont pour noms: Kodjo Aboley, Komlan Aboli, Kwadzo Kaléfé, Dossouvi Logo, Agbélenko Doglo, Adjaé Baolé Djobo, Bitchinidji Karakoro, Têko Djolé Yovodévi, Ablam Ahadji, Ouyi Nabine, Kossi Efoui, Rehim Alfa-Boda, Sassou Lossou.

Ils étaient tous étudiants à l'Université du Bénin à l'exception de Dossouvi Logo et de Agbélenko Doglo. Les médias internationaux firent un grand bruit autour de l'événement. Cette campagne eut ses effets. Les onze étudiants furent remis en liberté. Quant à Dossouvi Logo et Agbélenko Doglo, ils furent eux, traduits en justice.

Vendredi 21 septembre 1990 : Le procès de MM. Logo Dossouvi et Doglo Agbélenko, prévenus d'outrage et de complicité d'outrage envers les représentants de l'autorité publique, s'ouvre au Palais de Justice de Lomé.

Le 05 octobre 1990, DOGLO Agbelenko et LOGO Dossouvi sont condamnés à cinq ans d'emprisonnement pour fabrication et distribution de tracts mensongers. Des jeunes, rassemblés devant le Palais de Justice, manifestèrent contre le verdict et exigèrent la fin de la dictature du Président Eyadéma en scandant l'hymne « Terre de nos aïeux » interdite à l'époque. La manifestation s'est transformée en émeutes entraînant morts et blessés. Ce jour fut baptisé « le vendredi noir », allusion faite aux fumées des pneus brûlés par les manifestants. Logo Dossouvi et Doglo Agbélenko seront acquittés, mais plusieurs étudiants seront matraqués par les militaires.

12 Mars 1991, les étudiants du campus universitaire de Lomé manifestèrent pour réclamer la reconnaissance des associations d'étudiants, la dissolution et l'interdiction des amicales étudiants à caractère tribal, l'interdiction formelle du port d'armes et instruments de violence sur le campus, le respect de l'autonomie universitaire vis-à-vis du pouvoir politique, l'attribution des bourses d'études universitaires non sur la base de considérations régionales mais sur les critères de conditions socio-économiques, de mérite et d'âge... Ce mouvement de grève fut sévèrement réprimé et des étudiants furent arrêtés.

Le 15 mars 1991, les femmes descendirent dans les rues de Lomé pour protester contre les mauvais traitements dont furent victimes leurs enfants. La manifestation est dispersée par les militaires et l'on dénombre plusieurs blessés.

Le 16 mars 1991, le Front des Associations pour le Renouveau (FAR), dirigé par Me AGBOYIBO, organisa un mouvement de soutien aux étudiants malgré l'interdiction du gouvernement. Des morts et blessés furent recensés après le face à face manifestants et forces de l'ordre. Tout ceci contraignit le Président de la République à rencontrer les responsables du FAR dans la journée du **18 mars 1991**. On assiste à la mise en place d'une commission mixte paritaire qui doit trouver des solutions aux questions qui sont l'objet des manifestations.

Le 11 avril 1991, le Chef de l'Etat, dans son message à la Nation, lance le processus de création des partis en ces termes : « Togolaise, Togolais, le processus devant nous conduire au multipartisme est désormais arrêté. Comme convenu, l'Assemblée Nationale examinera et votera les projets de loi portant amnistie générale et charte des partis, afin que nous puissions les promulguer le 12 avril 1991. Ainsi, à compter du

12 avril, les partis politiques pourront se constituer et exercer leurs activités » (Extrait du discours à la Nation, « La Nouvelle Marche » du 12 avril 1991 p.3).

Plusieurs partis politiques ayant été créés à partir du **12 avril 1991**, le FAR qui négociait avec le pouvoir en place a été dissout par ses fondateurs et un autre regroupement : le Front de l'Opposition Démocratique (FOD) a vu le jour. Lors d'une rencontre entre le Front de l'Opposition Démocratique et le Président de la République le **16 mai 1991**, la question d'une Conférence Nationale fut soulevée. Ainsi, le **25 mai 1991** un comité préparatoire fut mis sur pied. Ce comité prépara la conférence qui débuta après plusieurs reports le **08 juillet 1991**.

C - PROBLEMATIQUE DE L'UNION DE L'OPPOSITION AU TOGO

Il est clair aujourd'hui que le Togo souffre non seulement de la gestion du régime en place, mais aussi de l'inefficacité des méthodes de l'Opposition. Les raisons de l'inefficacité de cette opposition peuvent se résumer dans les termes suivants: la course hégémonique au pouvoir, la marginalisation de la masse populaire et l'absence d'une véritable force de pression dans le pays pouvant rassembler cette masse marginalisée, silencieuse, déçue et résignée.

Au lieu de faire des blocs et de se donner les moyens pour créer le rapport des forces en sa faveur, des chefs de partis, poursuivent sans ménagement la concurrence entre eux. Certains responsables de partis politiques, assurés de leur victoire, refusent toute alliance fondée sur une plate forme de lutte. À vrai dire, dans une démarche solitaire et aventureuse, aucun chef de parti, aucun parti d'opposition, aucune association de la société civile ne peut se substituer à la force organisée de la masse de la population.

Notons que, le peuple togolais a toujours exigé des partis politiques de l'opposition démocratique de s'entendre , c'est-à-dire de ramer dans le même sens pour opérer le changement souhaité . Mais, le peuple n'a jamais fixé les modalités aux partis politiques. L'expérience a montré que toutes les unions qui ont jalonné la vie politique au sein de l'opposition ont été des unions bidons, opportunistes et sans principes. Cette situation a toujours eu pour conséquences, le fait de les voir voler en éclats au bout de quelques mois d'existence avec des guéguerres de chefs interminables et désolantes. Ces unions ont toujours été un marché de dupes dans la mesure où les gros poissons cherchaient à avaler les petits poissons, lesquels cherchaient à leur tour à dégraisser les plus gros.

La création de ces unions a toujours aussi marqué les temps forts des déchirements au sein de l'opposition. Nous ne voulons pour exemple que les unions : COD1, COD2, le G8, l'Union CAR-PDR-UFC... Donc il apparaît plus sage pour les partis politiques de l'opposition de travailler ensemble dans une bonne entente. Mais il faut savoir que les unions opportunistes mettent en danger le pluralisme, fondement de la démocratie. A la limite, l'on peut craindre le danger d'un parti unique de l'opposition. Vouloir séparer démocratie et multipartisme est une aberration.

L'Opposition togolaise doit aussi savoir que le seul chemin pour y arriver passe par la connaissance et le dépassement de soi vers toujours plus de perfection, mais sans jamais rien céder sur sa liberté et sa dignité conquises au prix le plus élevé.

D'autre part, il faut signaler que pendant 20 ans, la classe politique Togolaise a participé à plusieurs dialogues en vue de la résolution de la crise togolaise. Il y a eu entre autre :

la commission des 109 en novembre 1990,

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

les dialogues du FAR de février à avril 1991,
la Commission préparatoire de la Conférence Nationale en mai juin 1991,
la Conférence Nationale, en juillet- Août 1991,
la Commission mixte paritaire en juillet-Août 1992,
la rencontre de Colmar en février 1993,
les Négociations de Ouagadougou de mars à juillet 1993,
les rencontres de Paris et de Lomé sanctionnées par l'Accord Cadre de Lomé en juillet 1999,
les travaux du Comité Paritaire de Suivi de l'Accord Cadre de Lomé de 1999 à 2001,
les rencontres organisées autour des 22 engagements pris par le gouvernement en Avril 2004.
le dialogue inter togolais
Les rencontres organisées autour du mode de scrutin pour les élections présidentielles de 2010.

Il faut rappeler que, tous ces dialogues n'ont pas atteints leurs objectifs. Rien que des échecs. Rencontres sans accords ou accords non appliqués, les résultats sont les mêmes. Ce n'est pas parce que les accords étaient mauvais mais, quand la volonté politique fait cruellement défaut, un accord, si parfait soit-il, s'avère être un marché de dupes.

Rappelons aussi que, la plupart de ces dialogues ont été initié par les puissances étrangères. Mais, les expériences togolaises et celles des autres peuples enseignent que la contribution de la communauté internationale ne peut qu'être un appoint. C'est en nous même que nous devons donc trouver les ressources nécessaires pour poser des actes qui ouvrent la voie à un Togo nouveau.

D - LES ERREURS COMMISES PAR L'OPPOSITION TOGOLAISE DE 1991 A 2010

Dès l'ouverture de la conférence Nationale souveraine en 1991, le premier souci du Collectif de l'Opposition Démocratique, est de proclamer la souveraineté de la Conférence nationale, à l'instar des compatriotes du Bénin voisin. Avait-on besoin d'une telle proclamation, dès lors que les Accords du 12 juin prévoyaient que l'ordre du jour et les orientations de la Conférence nationale ne seraient pas remis en cause par le chef de l'Etat ?

Au cours de la conférence Nationale souveraine les délégués ont décidé que les membres de l'Exécutif de la période de transition, ne peuvent être candidats aux élections présidentielles suivant immédiatement la période de transition.

La conférence Nationale souveraine a aussi décidé que, la loi des 30 ans de service instaurée par le régime Eyadéma, soit appliqué à ce dernier. A cet effet, le décret n° 91 - 11 du 26 septembre 1991, signé par le Premier ministre Koffigoh, depuis le 26 septembre, disait dans son «Article premier : Le Général d'Armée Gnassingbé Eyadéma est mis à la retraite à compter du 27 septembre 1991, avec les conséquences de droit en position de non-activité. » Cette décision prise par le Premier ministre restera lettre morte.

Enfin, la conférence Nationale souveraine a décidé sur proposition de M. Edem Kodjo de dissoudre le parti RPT fondé par le président Eyadema.

Il est à noter que c'est à partir de ce moment que commence l'une des plus longues crises politiques du Togo avec des pics de violences inimaginables. L'opposition togolaise est passé à côté de la réussite en voulant perfectionner l'exemple du voisin. La Conférence nationale souveraine du Bénin a duré dix jours ; y participaient 488 délégués. Ils n'ont pas exigé la moindre indemnité de présence. Leurs frères togolais

avaient deux fois plus de délégués, mais n'ont pas manqué d'inscrire dans les textes, la perception de perdiem pour tous.

Le **22 mars 1993**, les membres du COD II réunis à Cotonou se mettent d'accord sur la personne de M. Jean Lucien Savi de Tové pour la formation d'un gouvernement-bis.

Lors des élections législatives de 1994, la Mouvance présidentielle a obtenue au total 38 sièges (RPT-35 sièges / UJD-2 sièges / CFN-1 siège). L'opposition dite modérée a obtenue au total 39 sièges (CAR-33 sièges / UTD-6 sièges). Ainsi, la coalition CAR / UTD est majoritaire à l'Assemblée nationale. Le chef de l'Etat, va entamer des consultations en vue de choisir un Premier ministre. Me Agboyibo s'apprêtait à investir officiellement et en victorieux la Primature. Mais, dès le 15 mars, M. Edem Kodjo va se positionner. Dans une interview à la presse, il déclare que son parti est une « entité charnière » située au-dessus de la mêlée.

Le **22 avril 1994**, après deux mois d'attente (après le deuxième tour des législatives). Eyadéma nomme Edem Kodjo Premier ministre. Il sera vivement critiqué, notamment par Me Agboyibo qui estime qu'avec 36 députés du CAR, le poste lui revient de droit. Me Agboyibo, le leader du CAR, annoncera la non-participation de son parti au gouvernement d'Edem Kodjo.

Ne pouvant pas compter sur Me Agboyibo, le nouveau Premier ministre, Edem Kodjo, va gouverner avec la mouvance présidentielle. Il va aussi contribuer malgré lui à de nouveau, asseoir le pouvoir d'Eyadéma sur le Togo. Jacques Foccart dira de Kodjo : « Il a dû s'allier avec le parti d'Eyadéma, qui est cinq fois plus fort que le sien. Ainsi, le président de la République a retrouvé, l'essentiel de ses pouvoirs. »

Dans le contexte politique, où les partis du courant majoritaire de l'opposition se battent entre eux-mêmes pour le pouvoir, vouloir rassembler l'opposition autour d'un seul candidat, à plus forte raison celui de l'UFC est une gageure. C'est pourquoi, la proclamation bruyante de rassembler autour du candidat de l'UFC relève bien plus d'un effet d'annonce qu'autre chose. En fait, en annonçant ainsi à grand bruit et dans la précipitation la candidature de Gilchrist Olympio aux présidentielles de 2010, la direction de l'UFC voulait simplement devancer ses concurrents potentiels du courant majoritaire et, autant que possible, leur couper l'herbe sous les pieds.

La pratique est habituelle à l'UFC. Souvenez-vous qu'après la modification arbitraire de la constitution de 1992 en 2002, Gilchrist est allé dire à Agoe qu'en raison de cette "loi scélérate", aller aux élections présidentielles de juin 2003 n'avait plus de sens pour l'opposition. Ce qui est fort juste. Mais ayant constaté sur place que ses concurrents habituels du courant majoritaire (Agboyibo, Kodjo et d'autres encore) se préparaient activement à se rendre à ces élections en dépit de tout, 8 jours après son retour à Paris, Gilchrist lance sa candidature pour ces présidentielles-là. C'était de toute évidence pour les devancer.

Le fait pour l'opposition de participer à l'élection présidentielle du 04 mars 2010, sans avoir trouver de solutions aux problèmes concernant le mode de scrutin et à la transparence d'une élection est un suicide.

Enfin, la crise que traverse l'UFC depuis mars 2010 et celle que traverse L'OBUTS, ne sont pas de nature à renforcer les stratégies de l'opposition pour une alternance démocratique au Togo. Sachez que tout ce qui affaiblit l'opposition, éloigne le pays de la démocratie et de sa capacité à améliorer les conditions de vie de la population.

E - PROPOSITIONS POUR REORGANISER L'OPPOSITION TOGOLAISE

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Les petits partis politiques de l'opposition doivent se fondre dans des blocs en vue de mener des actions plus solides. Il faut signaler que chaque bloc doit être constitué avec des hommes qui professent la même doctrine politique.

Ces blocs doivent respecter un certain degré de démocratie interne. La responsabilité des dirigeants, les méthodes de consultation des membres (et de l'électorat dans son ensemble), la présence locale et régionale et la transparence dans la sélection des candidats sont certaines des composantes de la démocratie interne.

Le rôle des médias des partis est également important pour comprendre leur fonctionnement interne.

Les partis politiques de l'opposition doivent organiser des Universités d'Eté, en vue de former les militants et les sympathisants sur la culture démocratique, les thèmes politiques, le fonctionnement d'un parti politique, la bonne gouvernance, les droits et les devoirs du citoyens etc.....

Comme toute association, un parti politique doit de temps en temps organiser des séminaires pour renforcer les capacités des dirigeants du parti.

La communication est un élément essentiel pour la survie d'un parti politique. A cet effet, il faut une cellule de communication responsable, digne et honnête.

Un dossier élaboré par **Prosper AHIAFOR**,

Directeur de publication de l'hebdomadaire « **TOP INFOS** »

Et Président du Mouvement Mahatma Gandhi, Section -Togo.

© Copyright Juillet 2010



Politique TOGO Kpatcha était-il vraiment un obstacle à la bonne gestion du Togo ?

Quand l'incapacité à bien gouverner se révèle finalement comme une tare



Mercredi, 14 Juillet 2010 14:33

Entre 2005 et 2009 et jusqu'à ce que Kpatcha Gnassingbé, le demi-frère de l'actuel chef de l'Etat togolais ne fût embastillé le 15 avril 2009 après avoir été arrêté aux portes de l'Ambassade des USA à Lomé, on faisait distiller la rumeur selon laquelle, Faure Gnassingbé était capable et avait une réelle volonté de solder le passif de son défunt père, conformément à ses promesses.

Si jusqu'à une époque, Faure se trouvait dans l'incapacité de démontrer sa capacité à gouverner le Togo, c'étaient pour certains, pour la plupart des lèche-culs, des fanatiques aveugles, des naïfs, ou encore « des gens payés » pour propager une pareille rumeur au profit du Prince, deux raisons majeures qui le justifiaient.

Le premier argument que ce monde avait à la bouche était lié au fait que Faure avait peur de son bouillant jeune frère qui se réclamait à 100% de l'héritage du père, et donc, la copie conforme de la manière de vivre de Gnassingbé Eyadéma.

A titre d'exemples, le tic « n'est-ce pas » qui ponctuait chacune des phrases, le chapeau de cow-boy américain et l'utilisation de la canne chez Kpatcha, résurgence des pratiques du père. Le deuxième argument, c'étaient les vieux barons qui entouraient Eyadéma et qui dicteraient la conduite à tenir au « fils de la nation ». Et l'on citerait pêle-mêle, les Généraux Gnofame, Nandja, Ayéva et Mémène entre autres, Barry Moussa BARQUE, Charles KONDI AGBA, SOLITOKI Esso, Atcha TITIKPINA, Pitang TCHALLA, pour ne citer que ceux-là.

Aujourd'hui, la situation qui prévalait entre avril 2005 et avril 2009 n'est plus la même. Le demi-frère de Faure, Kpatcha Gnassingbé est emprisonné depuis avril 2009 pour une prétendue atteinte à la sûreté de l'Etat que tout pousse à considérer comme un coup monté pour mettre sous étoile un personnage qui empêche le sommeil. Peu après, au niveau des casernes, les choses seront remises sens dessus dessous. De sérieux bouleversements surviendront au sein de la Grande Muette et qui feront dire à beaucoup, que Faure n'avait plus confiance en certaines personnalités. C'est dans ce contexte qu'un ministère de l'eau et de l'assainissement avait été créé, sans doute pour les besoins de la cause.

Son premier occupant est jusqu'ici l'ancien chef d'Etat-major Général de l'armée, le Gal Zakari NANDJA à qui d'aucuns voyaient Faure retirer sa confiance indirectement. Pourtant, plus d'un an après c'est une gestion approximative qui est faite de la Cité et peu importe pour Faure et ses amis d'enfance, que les Togolais vivent bien ou non.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Gabegie, indifférence et manque d'humilité

On a beau dire que le Togo n'a pas d'argent pour faire face à certaines dépenses, relancer l'économie et le développement du pays, améliorer le vécu quotidien des citoyens, le premier responsable du pays a sa vision à lui de la gestion de la Cité.

Ailleurs, il arrive que les dirigeants (chef d'Etat, Premier Ministre, ministres, députés etc,) optent pour des mesures d'austérité et le sacrifice en concédant une diminution de leurs traitements mensuels, en vue de se rapprocher un peu de leur peuple, en réduisant un tant soit peu le fossé. Dans les pays où cela se passe de cette manière, les populations ne peuvent que ressentir un soulagement, même si cela n'aurait pas un grand impact sur leur vie de tous les jours.

Au Kenya, il y a quelques années, le chef de l'Etat ainsi que ses ministres avaient concédé une diminution de leurs salaires en vue de faire face à la cherté de la vie à laquelle se trouvaient confrontés les Kényans. Au Burkina Faso tout récemment, pour faire face aux inondations, les ministres se sont privés d'un mois de salaire, ce qui correspondait à un peu moins de 24 millions de francs CFA en tout et qui contribueraient à assister les sinistrés. Au Togo, on a l'impression que c'est plutôt au moment où les populations ont besoin de sentir qu'il y a des âmes sœurs qui prennent leurs problèmes à bras le corps et en font les leurs, que les autorités affichent leur indifférence sur la place publique.

Tenez, en 2008, alors que les effets de la vie chère se faisaient de plus en plus sentir dans presque tous les ménages, les Togolais apprennent que « leur président », venaient de s'acheter une MAYBACH de marque Mercedes d'une valeur légèrement inférieure à un milliard de francs CFA pour ses besoins personnels au nez et à la barbe de ses concitoyens qui peinent à se procurer les trois repas quotidiens.

Dans la même période où d'autres gouvernements procèdent à une augmentation substantielle des salaires de leurs fonctionnaires de l'ordre de 15 à 25%, au Togo qui n'avait jamais connu de mesure d'accompagnement depuis la dévaluation du CFA en 1994, c'est une augmentation de 3% seulement des salaires que Faure avait concédée aux travailleurs dans un premier temps, une insulte à ses concitoyens. Plus tard, ce sera 5%; soit en tout 8% de revue des salaires à la hausse.

En 2006, pour améliorer les conditions de vie et de travail des fonctionnaires, un Conseil national de dialogue social (CNDS) avait été mis en place suite à une série de grognes sociales et regroupant le gouvernement, les employeurs et les travailleurs représentés par les syndicats. Par manque de bonne volonté de la part du chef de l'Etat et de son gouvernement, depuis l'existence d'une telle structure, très peu d'avancées ont été enregistrées et le Pouvoir se contente de manipulations des syndicalistes grâce à des achats de conscience, dès l'annonce d'une grève.

Depuis plus d'un an, alors que le CNDS ne s'était plus jamais réuni, le Pouvoir, sans consulter ce dernier, de manière unilatérale, procède à une hausse des prix des produits pétroliers, et au moment où les populations sont confrontées au récurrent phénomène d'inondation.

Contraste saisissant entre dépenses de campagne et pistes à Lomé

Difficile pour un fils de chef d'Etat, né dans un luxe insolent et qui y a grandi, qui naturellement n'a pas connu ce qu'on appelle humilité, modestie, crainte de Dieu, amour du prochain, courtoisie et patriotisme, à qui l'on a essuyé chaussures, lavé le linge, balayé la chambre, etc de se mettre dans la peau du citoyen lambda de manière générale.

Voir Faure Gnassingbé, se sentir vraiment proche de ses concitoyens, leur accordant une égale considération quels que soient leur origine ethnique et leur rang social, travaillant avec abnégation à relever les grands défis de l'heure pour hisser son pays au rang des pays émancipés et fiers, seraient autant de choses qui nous étonneraient. Bref, ce qui se passe depuis quelques années sous Faure, pour nous est dans l'ordre normal des choses.

Il y a de bonnes raisons d'insister que, pour qu'il puisse y avoir bonne gouvernance dans une République et notamment dans nos Etats africains où l'éducation et le savoir-vivre sont ce qu'on sait, que « sagement », les fils de chefs d'Etat, trouvent (ils sont certes des citoyens comme les autres) autre chose à faire dans la vie, que de vouloir remplacer leur père. Tôt ou tard, il faudrait que l'Occident aide l'Afrique à mettre fin à cette ignominieuse pratique naissante et permettre aux africains de faire comme l'Europe. Ceux qui comme Eyadéma n'ont pas eu comme père un chef d'Etat, tout le monde sait ce qu'ils ont fini par devenir avec l'obsession du pouvoir. On a vu leur début acceptable, on a vu la suite jusqu'à leur fin. Que dire alors de gens nés dans des draps brodés d'or ?

Qui n'a pas souffert, ne connaît pas la valeur de l'argent. Tout comme il y en a qui ont souffert, mais que l'envie de corrompre le monde environnant pour se maintenir coûte que coûte éternellement au pouvoir, pousse à de véritables folies. C'est le cas d'Eyadéma dont on a connu le degré de gaspillage. Le code électoral togolais a plafonné les dépenses de campagne pour la présidentielle à 50 millions de francs CFA. Cependant tous les Togolais ont vu l'énormité des dépenses de campagne de Faure Gnassingbé.

Au bas mot, certaines sources estiment ces dépenses à 14 milliards de FCA. Et qui a vu tout ce qui a été produit ainsi que les fonds distribués, des tonnes de ciment offert ça et là sur l'ensemble du territoire, ne saurait hésiter à croire à l'investissement d'une telle fortune dans une campagne électorale qui ne lui aura d'ailleurs pas rapporté la victoire escomptée à travers les urnes. Il a fallu avoir recours à un énième hold up électoral pour se tirer d'affaires. Certains candidats avaient même déclaré qu'ils allaient porter plainte contre Faure pour violation du code électoral.

Aussitôt après les élections, les caisses de l'Etat sont redevenues vides. Pour ce mois de juillet il aura fallu que des fonctionnaires patientent pour commencer par toucher leurs salaires du mois de juin écoulé. Beaucoup pensent d'ailleurs que la dernière hausse abusive du prix du carburant (entre 15% et 22%) fait par le gouvernement aurait pour objectif de « boucher des trous » causés par la folie des dépenses de campagne et pouvoir honorer les engagements du gouvernement vis-à-vis des salariés. Effectivement, une telle manière de gouverner dans l'anarchie budgétaire et de recourir après à la sollicitation d'aides extérieures ne saurait aider un pays à se moderniser et des dirigeants à se faire respecter.

Que les Togolais ne s'étonnent donc pas du fait que Faure Gnassingbé, pendant son premier mandat, en dépit de sa jeunesse et de ses diplômes, n'ait trouvé mieux à faire pour Lomé, la capitale de son pays que de l'envahir de pistes rurales et de poussière insupportable pour les Loméens, ce que l'ancien combattant d'Indochine, il faut le reconnaître, n'a pas trouvé bon pour la capitale de son pays et ne s'était limité qu'à une seule ou deux.

Aujourd'hui, c'est la déception totale pour bien de compatriotes qui, à un moment donné, avaient cru en la bonne foi du « leader nouveau, esprit nouveau ». A preuve, cette critique d'un déçu : « quand Faure avait déclaré la guerre aux expatriés Libanais, fossoyeurs de l'économie nationale, par le paiement sans conditions des impôts, je m'étais dit que le jeune était en train de faire un bon ménage et que c'était un bon début qui suscite espoir et puis, patatras. Il est décevant ».

Quelle responsabilité pour Kpatcha et les proches d'Eyadéma ?

A supposer que ceux-ci aient été de potentiels obstacles, aujourd'hui, il n'y a pratiquement rien sur quoi tout homme raisonnable est censé se fonder pour les accuser d'être responsables de telle ou telle lacune observée au cours du premier mandat de Faure Gnassingbé. Nous l'avons dit au début, cela fait plus d'un an que Kpatcha est emprisonné et que les proches d'Eyadéma au compte desquels ont mis les lacunes observées au niveau de Faure ont été mis pour la plupart à l'écart et que Faure apparaît comme un président maître de la situation et pourtant, depuis, les Togolais continuent de chercher en vain « le leader nouveau, esprit nouveau ». Au lieu de penser à diminuer le train de vie de l'Etat, ce sont des voyages tous azimuts qui reprennent à travers le monde.

Aujourd'hui, avec les nombreux impairs observés au niveau du chef de l'Etat, notamment le manque d'égard pour les « 1.200.000 électeurs de Faure non remerciés », la dernière hausse des prix du carburant qui a fait grimper le prix du pétrole lampant de manière exponentielle, défavorisant gravement campagnards et villageois qui ne connaissent pas d'électricité chez eux, l'ingérence saugrenue de l'Exécutif togolais dans le Judiciaire sous Faure qui a trompé le monde qu'il réformait la justice au Togo et ce, dans le cadre de la dissolution d'un parti politique légal par un pur montage, le refus d'une bonne gestion avec le silence observé sur les 100 millions empochés sur le dos de Togocel par un Ministre et un DG, le maintien de M. Walla Koffi à la CNSS malgré les nombreuses dénonciations, le maintien de M. K. Pékamsi à la Lonato, deux individus qui ont déjà plus de dix ans de retraite à leur actif dans la fonction publique et qui se montrent des citoyens à part et intouchables, etc.

Eu égard à tout ce qui précède, il est difficile, voire impossible de faire croire à n'importe qui aujourd'hui, que c'étaient Kpatcha Gnassingbé et les proches de son feu père qui empêchaient Faure de s'affirmer comme un bon président. « Le Petit » semble avoir atteint et montré ses limites. Ne s'agirait-il pas d'une incapacité à gouverner le pays ?

Alain Simouba

LIBERTE HEBDO TOGO

Politique TOGO L'accord intervenu entre Gilchrist Olympio et le RPT en danger

Les Amis de Gilchrist Olympio face aux manœuvres du pouvoir

« Les grands axes de réformes constitutionnelles et institutionnelles concernent tous les Togolais, tous les partis politiques et éventuellement la presse sont de la compétence du CPDC. Mais je dois préciser qu'aucune structure ne pourra se substituer à l'Assemblée nationale ».

Ces mots sont du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation des Collectivités locales Pascal Bodjona. « L'accord entre l'UFC et le RPT qui a conduit à la mise en place d'un comité de suivi est un mécanisme qui a un but précis lié à la mise en œuvre des engagements pris par les deux partis pour amorcer, dans un délai de six mois, un certain nombre d'actions », a-t-il précisé auparavant.

Ces déclarations ont été faites en marge de la 9ème session du dialogue politique entre l'Union européenne (UE) et le gouvernement togolais tenue jeudi 08 juillet dernier. A priori, il n'y a pas de quoi être scandalisé. Mais ces propos sont dramatiques quand on fait le parallèle avec le fameux accord historique intervenu entre-temps entre l'ex-Président national de l'Union des forces de changement (Ufc) en état de déconfiture avancée et le Secrétaire général du Rassemblement du peuple togolais (Rpt), et brandi comme l'accord du siècle au Togo.

En effet, Gilchrist Olympio et Solitoki Esso signaient le 26 mai dernier un protocole d'accord visant à embarquer les Amis du « Maréchal » au gouvernement Houngbou II.

C'est cet accord qui a permis l'octroi de sept (07) postes ministériels au « leader charismatique ».

Au-delà de la participation au gouvernement, « L'UFC a par ailleurs soulevé d'autres préoccupations conformément à l'APG, le Premier ministre a réitéré l'engagement du gouvernement à accorder une priorité à la finalisation de ces questions ».

Fort de cet engagement, Gilchrist Olympio est confiant et ne s'est pas empêché d'être affirmatif. « Les réformes institutionnelles et constitutionnelles seront finalisées dans les six (06) mois qui suivent la mise en place du nouveau gouvernement », stipule l'accord signé entre Gilchrist Olympio et Solitoki. Le temps utilisé, le futur, est assez illustratif. Et on pourrait penser que le « Maréchal » avait toutes les assurances et que ces réformes institutionnelles et constitutionnelles ont été déjà discutées au cours de ce dialogue bilatéral, ou le seront au sein du Comité de suivi par exemple de l'accord mis en place pour « veiller à la bonne application des présentes dispositions » et présidé par Gilchrist Olympio. Mais ces déclarations de Pascal Bodjona remettent à jour la question, et aussi celle de la valeur de cet accord aux yeux du clan.

Si ces réformes devront être l'affaire du Cadre permanent de dialogue et de concertation (Cpdc) et de l'Assemblée nationale, quel intérêt y avait-il à l'insérer dans cet accord comme s'il s'agissait d'une nouveauté ? C'est comme si ces points ont été juste introduits pour embobiner l'« Opposant historique ».

Et Dieu seul sait combien il s'est auréolé de ce compromis lors de sa présentation le 26 mai, quelques heures seulement avant la formation du gouvernement Houngbou II. Cet accord est dit être signé « pour un meilleur essor du peuple togolais ».

Mais ces déclarations de Pascal Bodjona le rendent caduc, ou du moins illustrent le très peu d'importance que lui donne le pouvoir Rpt. Venant d'un personnage clé du clan comme Pascal Bodjona, il n'est plus permis d'en douter. C'est le sort de tous les autres points de l'accord qui est remis en question.

Il est indiqué dans l'accord que le choix des dirigeants des grandes administrations, des sociétés d'Etat, des préfectures, des mairies et des ambassades sera élargi aux Amis de Gilchrist Olympio. Mais l'application pose déjà problème.

Le « Maréchal » aurait proposé Isaac Tchiakpé et Jean-Claude Homawoo pour occuper l'Ambassade du Togo en France, mais ces candidats ont été délaissés au profit de celui du pouvoir qui a été nommé, au grand dam de Gilchrist Olympio. Si la latitude a été donnée aux AGO de composer leur cabinet, le pouvoir n'a pas manqué de reprendre par à gauche ce qu'il offrait par la droite.

Par exemple Faure Gnassingbé n'a pas hésité à nommer l'ancien préposé Koffi Esaw Conseiller principal à la Présidence chargé des Affaires étrangères et de la Coopération, prenant ainsi à contre-pied le tout nouveau ministre Elliot Ohin. Pour le cas des directions des sociétés d'Etat, mairies et autres préfectures, Dieu seul sait combien seront confiées aux AGO.

Les accords n'engagent que leurs signataires, et Gilchrist Olympio devait l'apprendre à ses dépens. Les observateurs avisés avaient flairé que l'accord du 26 mai ne servira pas à grand-chose. Il n'aura servi qu'à embarquer Gilchrist Olympio et ses ouailles dans le gouvernement pour offrir au pouvoir Faure Gnassingbé un semblant de légitimité.

Juste au lendemain de sa signature, les dignitaires du clan ont commencé à émettre les signes avant-coureurs de ce qu'il en sera. Au cours d'une intervention sur une radio de la place, Eso Solitoki n'a pas hésité à rejeter la version de gouvernement de partage avancée par les Ago et a plutôt parlé de cohabitation. Aujourd'hui c'est Pascal Bodjona qui restitue un autre point.

Tino Kossi

LIBERTE HEBDO TOGO

LOMECITE Politique Nomination du Directeur de la Communication de la Présidence de la République

Mardi, 07.13.2010, 04:54pm (GMT)



Essodeina PETCHEZI (41 ans en novembre prochain), ancien journaliste à la Télévision togolaise et en poste depuis 2002 à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique en Ethiopie, est le nouveau Directeur de la Communication de la Présidence de la République. Titulaire notamment d'un DEA en Droit international public et d'un DESS en journalisme, M. Pétchézi est également un passionné des Lettres. Il a remporté, le 17 mars 2005, le Trophée de la langue française à Amiens en France, en faisant 0 faute à la dictée proposée par Bernard Pivot et titrée : « La ronde des mots ». Un exploit en raison des difficultés du texte proposé.

Nommé par décret présidentiel, le Directeur de la Communication assure la bonne marche de cet important service qui s'occupe des relations avec les organismes d'information, des rapports entre la Présidence et le ministère de la communication, ainsi que de l'étude et l'exploitation des moyens de communication de la Présidence. Le service de la communication sert d'interface entre la Présidence et les organes audiovisuels en assurant la diffusion des communiqués et de l'agenda de la Présidence.

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Par décret présidentiel, M. Essodeina Pétchézi, fonctionnaire des Nations unies en poste à Addis-Abeba, a été nommé Directeur de la Communication de la Présidence de la République.

M. Pétchézi est juriste de formation. Il est titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Droit international public, obtenu à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence (France). Le nouveau Directeur de la Communication de la Présidence a fait également des Etudes Supérieures de Fonction Publique Internationale à Yaoundé, Paris et Genève. Il est aussi titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en journalisme, obtenu à Strasbourg et à Bruxelles.

Avant sa nomination, M. Pétchézi était depuis 2002 en poste à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique à Addis-Abeba, où il s'est occupé entre autres de communication institutionnelle et de questions juridiques se rapportant à la gestion de l'Accord de siège entre l'ONU et l'Ethiopie.

Ancien journaliste à la Télévision togolaise au milieu des années 90, M. Essodeina Pétchézi a été attaché de cabinet au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

presidencetogo.com